

LES ORIGINES DE LA CANDIDATURE DE
SIGISMOND VASA
AU TRÔNE DE POLOGNE

EN 1587

PAR

HENRY BIAUDET

HELSINKI 1911
SUOMALAISEN TIEDEAKATEMIAN KUSTANTAMA

LES ORIGINES DE LA CANDIDATURE DE

SIGISMOND VASA

par

AL-TRÖNE DE POLOGNE

par

HENRY BIADET

Paris

1911

L'élection royale de 1587 en Pologne, qui porte au trône des Jagellons Sigismond Vasa et prépare l'union, survenue cinq ans plus tard, de la Pologne et de la Suède sous un même monarque, constitue incontestablement l'événement le plus lourd en conséquences de l'histoire du Nord-Baltique depuis la Réformation jusqu'à la guerre de Trente Ans. L'union future des deux couronnes semble promettre à la Pologne-Suède l'hégémonie absolue dans le Nord, et, comme Sigismond est un militant du catholicisme, Rome et l'Europe romaine peuvent à bon droit fêter l'élection du petit-fils de Gustaf Vasa comme une des plus grandes revanches du catholicisme.

Il n'en est que d'autant plus curieux de constater que les circonstances qui préparèrent cet événement si important appartiennent aux points les plus obscurs, les plus controversés de l'histoire moderne. Qui prit l'initiative de la candidature du prince suédois? Quels en furent les promoteurs et les adversaires? Quelle fut exactement au cours de l'interrègne qui suivit la mort de Batory l'attitude des différents partis? Ce sont là des questions au sujet desquelles les opinions diffèrent du tout au tout.

J'ai tenté ailleurs¹ d'élucider un des points controversés, à savoir quelle fut l'attitude du pape Sixte-Quint vis-à-vis de la candidature suédoise; je vais tâcher maintenant de jeter quelque lumière sur deux autres points non moins importants, à savoir sur l'attitude à l'égard de la candidature de Sigismond d'Anna Jagellon, sa tante ma-

¹ Cfr H. BIAUDET, *Sixte-Quint et la candidature de Sigismond de Suède au trône de Pologne en 1587.*

ternelle, dont la remarquable personnalité a été beaucoup trop négligée par les historiens, et particulièrement sur celle de Jean III de Suède à l'égard de la candidature de son fils et héritier présomptif.

Pendant presque trente ans la couronne des Jagellons constitua le but suprême des rêves de Jean III, le „leitmotiv“ de toutes ses actions, de toute sa politique. C'est pour faciliter la réalisation de ce rêve que, tout jeune encore, il se fait nommer par son père grand-duc de Finlande, au grand dépit de son frère Erik, qui, bien que l'ainé et l'héritier du trône, ne possède encore aucun apanage. C'est dans ce même but qu'à vingt ans à peine, et en dépit de la défense expresse de ce même frère, devenu son roi, il épouse Catherine Jagellon, soeur de Sigismond-Auguste de Pologne, plus âgée que lui de treize ans. C'est aveuglé par cette perspective de la couronne de Pologne qu'aussitôt après son mariage il trahit son roi et sa patrie, prêtant à Sigismond-Auguste, devenu l'ennemi d'Erik XIV, les sommes dont il a besoin pour faire la guerre à la Suède.¹

Devenu par usurpation roi de Suède, Jean III ne renonce pas pour cela à ses rêves d'antan. Réunir sur sa tête les deux couronnes de Pologne et de Suède, tel est désormais son but. Et c'est pour atteindre ce but qu'il abandonnera la sage politique de non-intervention vis-à-vis de l'Europe slave et qu'il jettera son pays dans cette absurde politique d'aventure qui aboutira, un siècle et demi plus tard, à l'effroyable et irrémédiable désastre de Poltava. C'est enfin pour atteindre ce même but qu'il se jettera dans les bras de Rome et de Philippe II, provoquant ainsi lui-même la terrible crise qui coûtera la couronne de Suède à sa descendance directe.

L'issue pitoyable de sa candidature lors de l'élection de 1573 et la manifestation évidente du peu de sympathies que les Polonais ont pour lui ne découragent nullement Jean III. Ce qu'il ne peut atteindre lui même, il l'obtiendra du moins pour son fils et héritier présomptif. Et lorsqu'en 1575 il confiera l'éducation de ce dernier, âgé alors de neuf ans seulement, au Livonien Arnold Grothusen, il formulera le programme qu'aura à suivre le nouveau précepteur en la

¹ Cfr H. BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du XVI siècle*, Introduction.

phrase restée célèbre: „*educabis filium meum in spem utriusque regni*“. ¹ Et ce ne sera nullement là une parole en l'air. Ce programme, qui comporte en premier lieu qu'en matière de religion le jeune prince devra être „acceptable“ tant aux catholiques qu'aux protestants, ce programme Jean III veillera à ce qu'il soit exécuté à la lettre. Il menacera Grothusen de son épée le jour ou celui-ci, protestant convaincu, voudra empêcher son élève d'assister à la messe, ² et lorsque plus tard Sigismond, définitivement gagné au catholicisme, refusera à son tour d'assister au prêche luthérien, le roi, furieux, s'oubliera jusqu'à souffleter le jeune prince. ³

¹ Cfr O. v. DALIN, *Svea Rikes Historia*. Vol. IV, p. 105. A. AHLQVIST, dans son étude *Om aristokratiens förhållande till konungamakten under Johan den tredje regering* (p. 53), met en doute la citation catégorique de Dalin, mais sans motiver le moins du monde son opinion, et sans l'appuyer d'aucune preuve. Observons que Gustaf-Adolf, qui devait savoir à quoi s'en tenir, confirme le dire de Dalin. Cfr. citation p. 55, note 4.

² Cfr DALIN, Op. cit. p. 105.

³ Cfr AUG. THEINER, *La Suède et le Saint-Siège*, Vol. III, p. 60 (Paris 1842), qui se fonde sur un rapport d'Antonio Possevino au cardinal secrétaire d'Etat de Grégoire XIII, Tolomeo Gallio, cardinal de Como. A. AHLQVIST (Op. cit, p. 54) met en doute le récit de Theiner, tout comme il met en doute la phrase de Jean III concernant l'éducation de Sigismond, c. à d. sans avancer la moindre preuve de son dire. Or, le récit de Possevino concernant les soufflets donnés à Sigismond par son père est parfaitement confirmé par un contemporain directement mêlé à l'affaire. Le 11 juillet 1582 Alberto Bolognetti, évêque de Massa et nonce apostolique en Pologne, annonce au cardinal de Como, que la reine de Suède a écrit à sa soeur, la reine de Pologne, de ne pas renvoyer en Suède le Père jésuite Wysocki, ex-précepteur de Sigismond, vu que Jean III *non lo vedrebbe di buon occhio*. Interrogé par Bolognetti au sujet des raisons qui lui avaient valu la disgrâce royale, Wysocki explique au nonce *che la causa, per la quale egli si troua in poca gratia di quel Re, è l'hauer egli, mentre era in Suecia, persuaso al Duca di Finlandia (Sigismond) suo figlio, a dirgli liberamente, che uoleua essere aperto cattolico, quando anco questo fosse stato per pregiudicargli quanto alla successione del Regno, onde il duca hebbe dal re alcuni schiaffi*. La lettre originale du nonce à ce sujet se trouve aux Archives du Vatican (*Nunz. Pol., Vol. 19, f. 215*). Les vexations auxquelles Sigismond était exposé de la part de son père pour son refus d'être à la fois catholique et protestant ressortent du reste du fait qu'en 1580 déjà, le jeune prince fut sur le point de s'enfuir pour les éviter. Le 18 Mars 1580, Antonio Possevino, alors à Vadstena auprès de la cour de Suède, écrivait en effet au cardinal de Como: *Il Principe di Suetia si è lasciato assai apertamente intendere che uolontieri fuggirebbe in Polonia se potesse, per uscire delle mani del padre, poichè lo constringe ad andare a gli heretici*. Il fallut l'intervention de Possevino et des autres jésuites présents en Suède pour décider

L'élection de 1575 déjoue une fois de plus les espérances du roi de Suède, mais ne lui fait nullement abandonner son grand rêve. Bien au contraire. C'est à la suite de cet échec que Jean III se jette définitivement dans les bras du pape et de Philippe II. Sur demande formelle de Jean, un légat pontifical, Antonio Possevino, et un ambassadeur espagnol, Francisco Eraso, font leur apparition à la cour de Stockholm et des relations suivies sont engagées avec les Habsburgs. Et partout et toujours nous retrouvons au fond de toutes ces négociations les vues du roi sur la couronne de Pologne,

Il semble donc tout naturel que le jour où, par la mort absolument inopinée et Stefan Batory, le trône des Jagellons sera de nouveau vacant, l'initiative d'une candidature de Sigismond Vasa à ce trône partira de la cour de Suède, et que Jean III lui-même en sera le promoteur. Pour la troisième fois l'occasion se présente pour lui de recueillir enfin le fruit de tant d'années d'efforts ininterrompus; le roi de Suède va évidemment en profiter, poser la candidature de son fils et la soutenir avec la plus grande énergie.

En réalité rien de pareil ne se produit. Aucun historien n'a encore pu donner une idée claire et nette de l'attitude de Jean III de suite après l'annonce de la mort de Stefan Batory.¹ Tous constatent chez lui une certaine hésitation, une certaine incohérence d'attitude, mais aucun d'eux ne peut donner une explication satisfaisante de ce phénomène. Au premier abord le roi semble ne pas trop savoir lui-même à quoi se résoudre. Il finit par „consentir“ à ce que la candidature de Sigismond — avancée on ne sait trop par qui² — soit posée, il aban-

le jeune prince à renoncer à son projet (*Arch. du Vatican, Nunz. Germ., Vol. 92, N:o 127*) Nous voyons donc que les mauvais traitements subis par Sigismond de la part de son père ne sont nullement une légende.

¹ Il suffit pour s'en persuader de comparer entre elles les variantes, toutes différentes, que donnent de l'attitude de Jean III les principaux historiens qui ont traité la question: DALIN, *Op. cit.*, AHLQVIST, *Op. cit.*, THEINER, *Op. cit.*, E. HILDEBRAND, *Sveriges Historie*, J. U. NIEMCEWICZ, *Dzieje panowania Zygmunta III*, S. ZAŁESKI, *Jezuici w Polsce*, E. VON MAYER, *Des Olmützer Bischofes Stanislaus Pawłowski Gesandtschaftsreisen nach Polen*, J. WERWING, *Konung Sigismunds och Konung Carl IX:des Historier, etc., etc.*

² En général les historiens suédois attribuent au pape et aux jésuites l'initiative de la candidature suédoise, tandis que les historiens polonais l'attribuent à Anna Jagellon.

donne même pour la faire réussir les possessions transbaltiques de la Suède aux Polonais. Puis, Sigismond à peine élu, il se ravise, il regrette amèrement d'avoir consenti à laisser partir son fils. Il accuse ses principaux conseillers d'avoir voulu „éloigner le jeune prince du royaume“ et il concentre désormais tous ses efforts vers un seul but: décider Sigismond à abandonner cette couronne, jadis si ardemment convoitée. Défaire sa propre oeuvre, telle sera désormais l'unique préoccupation du vieux roi et malheur à qui voudra essayer de le contrecarrer, de le retenir sur cette voie absurde.

La contradiction entre la conduite de Jean III *après* l'élection et celle que nous venons d'esquisser plus haut est par trop grande pour qu'on puisse, ainsi qu'ont voulu le faire les historiens suédois,¹ la motiver par un amour tel du vieux roi pour son fils, qu'il n'ait pu supporter le fait d'être séparé de celui-ci. Quelle que fut la sentimentalité de Jean III, quel violent que fut son caractère, il n'en est pas moins évident que derrière tant d'incohérence doivent se cacher des circonstances qui jusqu'à nos jours ont échappé aux historiens.

Il n'y a là du reste rien d'extraordinaire. En Suède la question de la candidature de Sigismond au trône de Pologne fut traitée comme une affaire privée des Vasas². Elle ne laissa de traces que dans les archives privées de la maison royale et dans celles des quelques grandes familles du royaume dont les membres furent directement mêlés à l'affaire. Or dans les unes comme dans les autres une destruction intentionnelle des pièces compromettantes eut lieu plus tard, lors du sanglant conflit entre l'aristocratie et le pouvoir royal auquel donna lieu l'élection de Sigismond.³ A l'occasion des troubles que provoqua la *Diète d'inquisition* en Pologne, on procéda à une opération du même genre dans les archives de la famille impériale: tous les documents concernant les négociations avec Sigismond furent brûlés. Les archives polonaises enfin, pillées et dispersées par les Suédois au

¹ Cfr p. ex. E. HILDEBRAND, *Sveriges Historia*, III, 2, passim.

² Cfr E. HILDEBRAND, *Op. cit.*, p. 171.

³ Plus tard l'incendie du château de Stockholm vint détruire encore une part considérable de ce qui avait échappé à la destruction voulue des temps précédents.

cours de la guerre de Trente Ans, ne contiennent, elles non plus, rien à ce sujet.

Ce n'est guère que dans la correspondance des nonces apostoliques, alors seuls ambassadeurs permanents résidants à la cour de Pologne et confidents attitrés de la reine-veuve Anna Jagellon, qu'il y aurait des chances de trouver les éléments nécessaires à une élucidation définitive de la question. Or, la collection des „*nonciatures*“ aux archives du Vatican présente malheureusement des lacunes considérables, justement pour l'époque qui nous intéresse ici. Des dépêches de Mgr Girolamo de' Buoi, évêque de Camerino,¹ et dernier nonce de Grégoire XIII à Varsovie, d'où il ne partit que le 6 avril 1587² pour rentrer à Rome, aucune n'a été conservée. Et la série de celles de son successeur, Mgr Annibale di Capua, archevêque de Naples,³ ne se retrouve au Vatican qu'à partir du mois de novembre 1587. En d'autres mots les dépêches des nonces de Pologne font ici complètement défaut pour toute la durée de l'interrègne qui suivit la mort de Batory.

L'historien polonais Alexander Przewdziecki découvrit, il est vrai, en 1846, à la bibliothèque Brancacciana à Naples un registre intitulé *Primo tomo del Negotiato dell'Ill.mo et Rev.mo Mons. Annibale di Capua, Arcivescovo di Napoli, legato residente nel Regno di Polonia nell'anno 1587*⁴, contenant la correspondance du dit nonce depuis le

¹ Cfr H. BIAUDET, *Les nonciatures apostoliques permanentes jusqu'en 1648*.

² Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat, le 6 avril 1587. *Napoli, Bibl. Brancacciana, Cod. mss. III. E. 12, p. 191*.

³ Nommé nonce de Pologne par bref du 15 novembre 1586 déjà, Annibale di Capua ne s'était mis en route pour rejoindre son poste que vers le commencement de décembre. Il n'arriva à Vienne que vers le milieu de janvier 1587 et y perdit deux semaines à faire des visites à d'anciennes connaissances. Le 14 février seulement il est à Cracovie, où il reste trois semaines. Le 19 mars il arrive enfin à Varsovie et le lendemain il est reçu en première audience par la reine-veuve Anna. Jusqu'à ce jour c'est Girolamo de' Buoi qui représente le Saint-Siège auprès de la cour de Pologne.

⁴ Les lettres les plus importantes de ce registre ont été publiées par Przewdziecki en traduction polonaise et accompagnées de très riches notes, sous le titre de *Listy Annibala z Kapui, arcy-biskupa Neapolitanskiego, nuncjusza w Polsce o bezkrólewiu po Stefanie Batorym*.

Depuis que Przewdziecki a étudié ce codex sa côte d'archive a été changée. Elle était auparavant *Cod. mss. I. D. 13*, elle est maintenant *Cod. mss. III. E. 12*.

jour même de son départ de Rome.¹ Malheureusement ce registre ne contient que les minutes des lettres du nonce écrites *au clair*. Les chiffres, c'est-à-dire les seules dépêches réellement importantes, y font absolument défaut.²

J'ai eu le bonheur de retrouver ceux-ci dans les riches archives privées des princes Chigi à Rome.³

La collection des dépêches chiffrées d'Annibale di Capua commence ici dès le 14 février 1587, c'est-à-dire du jour même où le nonce arrive à Cracovie, et continue presque sans lacunes jusqu'en septembre 1590.⁴ Les dépêches, très nombreuses — il y en a une soixantaine rien que pour l'année 1587 — sont en général très longues et très détaillées.⁵ Enfin l'importance primordiale de cette collection pour l'histoire de l'interrègne de 1587 est encore rehaussée par le fait que le codex qui la renferme contient encore quelques rares, mais très importants débris de la correspondance de Girolamo de' Buoi avec le cardinal secrétaire d'Etat.

C'est principalement sur les données de ces documents que j'ai

¹ Il va sans dire que les dépêches d'Annibale di Capua n'acquièrent une importance réelle pour notre sujet qu'à partir de l'arrivée du nonce en Pologne même; c. a. d. depuis la mi-février 1587.

² Originellement le codex en question contenait aussi les minutes des dépêches chiffrées du nonce. Pour des raisons qui m'échappent celles-ci ont été plus tard soigneusement effacées d'un bout à l'autre de la collection.

³ Les chiffres d'Annibale di Capua font ici partie d'une énorme collection de documents ayant appartenu au célèbre „secrétaire du chiffre“ de Sixte-Quint, Argenti. Cette collection comprend en partie des chiffres originaux, c'est-à-dire non déchiffrés, dont le déchiffrement néanmoins est rendu possible par l'existence de recueils originaux de „clefs“, en partie des volumes entiers de déchiffrages exécutés par Argenti pour le compte du cardinal secrétaire d'Etat.

⁴ A partir du mois de novembre 1587 les déchiffrages des dépêches d'Annibale di Capua existent en doubles. Les brouillons de ces déchiffrages se retrouvent dans la collection Argenti des archives de la Maison Chigi; les copies plus soignées de ces déchiffrages, qui jadis furent remises au cardinal secrétaire d'Etat, sont actuellement conservées au archives du Vatican et font partie de la *Nunziatura di Polonia*.

⁵ L'expédition historique finlandaise à Rome étant en train de préparer une publication complète de la nonciature d'Annibale di Capua en Pologne, je me suis borné à ne reproduire en appendice à la présente étude que ceux des passages des dépêches du nonce qui ont directement trait à mon sujet.

taché de reconstruire les événements de la première partie de l'interrègne,¹ ceux qui motivèrent la candidature de Sigismond Vasa et qui expliquent l'attitude par rapport à cette candidature soit d'Anna Jagellon, soit de Jean III. La seconde phase de l'interrègne, l'élection même, faisant l'objet des recherches spéciales d'un de mes collègues de l'expédition historique finlandaise à Rome, j'ai limité cette étude de manière à ne pas empiéter sur son domaine.

Qu'il me soit permis enfin de présenter ici à Son Excellence, le Prince Don Mario Chigi, l'expression de ma gratitude la plus profonde pour l'amabilité avec laquelle il a bien voulu me donner accès aux richissimes archives privées de sa Maison.

¹ Pour la période qui va de la mort de Stefan Batory à l'arrivée à Cracovie d'Annibale di Capua je n'ai pu retrouver aucune dépêche provenant directement de Pologne, à l'exception des deux ou trois chiffres, malheureusement si laconiques, de l'évêque de Camerino. (Cfr Appendice N:o N:o 1 et 5, p. ex.) Je me suis efforcé de suppléer tant bien que mal à cette pénurie de renseignements directs en puisant largement dans la correspondance du nonce le plus voisin à la Pologne, celui de Vienne. Les dépêches de celui-ci, fort importantes du reste pour mon sujet vu l'intérêt avec lequel on suivait à la cour impériale la marche des événements en Pologne, font aussi partie de la collection Argenti, des archives des princes Chigi. Elles ont été publiées — malheureusement non tout à fait *in extenso* — dans les *Nuntiaturlberichte aus Deutschland*.

Chacune des élections royales qui s'étaient succédées en Pologne depuis la mort de Sigismond II Auguste l'influence d'Anna Jagellon, soeur du défunt roi, avait été prépondérante.¹ Dernier rejeton de cette glorieuse famille, qui pendant deux siècles, en dépit de l'électivité de la couronne, avait donné à la Pologne une suite ininterrompue de rois justement aimés et vénérés, la princesse personnifiait aux yeux de la nation entière le principe de la dynastie nationale et ralliait ainsi autour de sa personne tous ceux qui ne voulait entendre parler ni d'un roi étranger, ni de l'élection d'un piast.

Cette influence ne pouvait être que plus marquée encore durant l'inter règne qui suivit la mort de Stefan Batory. Le défunt roi n'avait su se faire aimer, ni de l'aristocratie toute puissante du royaume, qu'il avait tenu trop en bride, ni d'Anna Jagellon, épousée uniquement pour obtenir la couronne, et qu'il avait outrageusement négligée dès le lendemain du couronnement. Aussi la vieille reine, „*malissimo contenta, si per non aver l'autorità, che sperava, e si perchè resta poco soddisfatta della compagnia congiugale*“,² se mit elle à la tête de l'opposition de jour en jour plus forte contre son

¹ Cfr H. BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du XVI:e siècle, Etudes politiques, Vol. I, Chap. III et VIII.*

² Le nonce de Pologne (V. Laureo) au cardinal secrétaire d'Etat, chiffre joint à la lettre du 5 juin 1576. (*Arch. S. S., Nunz. Pol.*, Dans ce chiffre, imprimé par WIERZBOWSKI, (*Vincent Laureo, p. 424*) on trouvera des détails tout à fait piquants sur les rapports conjugaux entre Batory et Anna.

époux.¹ Son ascendant sur la nation s'en accrut considérablement et quatre jours après avoir appris la mort de Batory, Filippo Sega, évêque de Piacenza et nonce apostolique à la cour impériale, le diplomate le plus au courant des affaires de Pologne de l'époque, en dehors du nonce de ce pays, écrivait à Rome: „*Quanto alla regina Vedova dicono alcuni, che quando si ritrovasse soggetto, con cui la si potesse maritare, essendo di età di 50 anni in circa, sana, et ben complessionata, dotato delle altre parti che a tal Re si richiederiano, che il Regno, che l'ama, fosse per condescender forse all'elezione di lui.*“ Et quelques lignes plus loin: „*Altri pero dicono che più tosto si potria risolvere il Regno ad elegger lei, per restare con maggior libertà di governo, et adito a rimpossessarsi di quei Privilegii, che si pretendono alterati dal morto Re Stefano*“,² „Observons qu'il n'est question ici que de „*on dit*“ et que Sega ajoute qu'il est peu probable que l'une ou l'autre de ces éventualités se réalise; le fait seul qu'elles aient été discutées sérieusement dénote combien grande était la popularité d'Anna et quel rôle elle était appelée à jouer dans l'élection qui se préparait.

Anna elle même ne semble du reste pas avoir visé si loin. Agée, non *di 50 anni in circa*, comme s'exprimait poliment Sega, mais de soixante six ans sonnés,³ elle paraît avoir abandonné toute idée d'un nouveau mariage qui lui aurait rendu sa place sur le trône. Trop intelligente pour aspirer à la couronne sans l'appui d'un époux, elle borne ses efforts à faire tomber l'élection sur un candidat qui, une fois roi, n'en resterait pas moins sous son influence et lui rendrait ainsi cette autorité qu'elle avait exercée de-

¹ Les rapports des nonces de Pologne abondent de détails à ce sujet. Le fait est déjà signalé par Lauréo dans le chiffre cité dans la note précédente. Il est confirmé mainte fois par ses successeurs. Gio Andrea Caligari, p. ex. écrit à Rome, le 26 février 1579 (*Arch. S. S. Nunz. Pol., Vol. 16, f. 65*) les lignes suivantes: *Per maggior informazione non restaro di dire a V. S. Ill.ma, che ho trovato la Regina tanto gagliarda di cervello che non dubita favorir apertamente gli nemici del Re, et contraporsi a le sue più gravi deliberationi, et scopertamente ha in odio tutti li favoriti del Re.*

² Filippo Sega au cardinal secrét. d'Etat, le 30 déc. 1586. *Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 42, f. 174*).

³ Anna était née le 22 octobre 1522.

puis la mort de son frère, jusqu'au jour où Batory la lui avait enlevée.

Un tel candidat était tout indiqué en la personne de Sigismond Vasa. Descendant par sa mère des Jagellons, parlant à perfection le polonais, élevé dans la religion catholique, le prince suédois convenait d'autant mieux, tant à l'ambitieuse reine-veuve qu'à la turbulente aristocratie polonaise, que tous deux espéraient, grâce à la jeunesse et au caractère efféminé de Sigismond, *restare, comme l'écrivait Sega, con maggior libertà di governo, et adito a rimpossessarsi di quei privilegii, alterati dal morto Re Stefano.*¹

Lors des deux interrègnes précédents Anna avait déjà tenu en réserve la candidature de son neveu pour le cas où il lui eut été impossible de faire tomber l'élection sur un prince qui fut disposé à l'épouser.² Ayant désormais renoncé à l'hymen, la vieille reine devait logiquement se rallier entièrement et sans arrière pensée à la candidature suédoise.

Il en eut sans doute été ainsi si deux circonstances importantes n'étaient venues influencer son attitude: en premier lieu l'accroissement constant du parti autrichien en Pologne même, en second, la tension qui s'accroissait de plus en plus dans les rapports entre la Suède et la Pologne, ou plus exactement entre les familles régnautes des deux pays.

De 1572 à 1586 les Habsburgs avaient gagné beaucoup de terrain en Pologne. Ils le devaient, un peu à la libéralité avec laquelle ils prodiguaient pots-de-vin et promesses, beaucoup aux fautes commises par Jean III de Suède, qui dépeuplaient le parti suédois au profit des autres, surtout enfin, au régime autoritaire et à la sévérité de Batory, qui firent passer au parti autrichien une bonne moitié de la noblesse polonaise. Soutenu comme l'était ce dernier parti par le Saint-Siège, l'Espagne, les princes allemands et la Moscovie, il devenait évident, à mesure que se prolongeait le régime de Batory, qu'il finirait par l'emporter sur le parti jagellonien.

¹ Lettre citée plus haut de Sega au cardinal secr. d'Etat, du 30 déc. 1586.

² Cfr BIAUDET, Op. cit., chap. III et VIII.

L'élection d'un Habsburg sans la stipulation positive d'un mariage avec Anna eut écarté à tout jamais celle-ci de toute influence sur les affaires publiques. De quasi-souveraine qu'elle avait été depuis la mort de Sigismond-Auguste, de reine qu'elle était depuis l'élection de Batory, la princesse serait devenue simple sujette. Aussi, pour se garantir contre une éventualité aussi désastreuse, Anna avançat-elle, déjà peu après le couronnement de Batory, le projet d'une alliance matrimoniale entre un archiduc et la princesse Anna Vasa, sa nièce, soeur du prince Sigismond.¹

L'idée était absolument géniale, car elle contentait tout le monde au moment où elle fut avancée.² Elle assurait — autant que cela était possible dans un royaume électif — la succession du trône à la descendance des Jagellons et garantissait par conséquent son habile promotrice contre toute éventualité de redevenir une simple sujette. Elle ne pouvait être que la bienvenue pour les Habsburgs, une alliance aussi directe avec les Jagellons constituant un argument de toute importance pour une nouvelle élection. Elle tirait le Saint-Siège d'un embarras très grave, comme constituant le gage d'une réconciliation entre les Habsburgs et Batory. Elle

¹ Le projet est énoncé en détail dans un long chiffre joint à la dépêche qu'envoie le nonce de Pologne Laureo au cardinal de Como, le 3 mai 1576, c. a. d. trois jours après le couronnement de Batory. A ce moment les rapports entre le nouveau roi et sa femme étaient déjà très tendus et il est très probable qu'une des raisons qui poussèrent Anna — car le texte même de la dépêche de Laureo indique que c'est bien d'elle que vient le projet — fut le désir de contrecarrer Batory et d'empêcher celui-ci de préparer la candidature d'un de ses propres parents. Dans le projet communiqué par Laureo c'est l'archiduc Matthias qui est proposé comme mari de la princesse de Suède, mais il est prévu qu' *in evento della morte di Mattia, la suddetta principessa di Svezia, con dispensa della Sede apostolica, avesse a maritarsi con il principe Massimiliano, o con altro dei figliuoli minori dell'Imperatore colle medesime condizioni e prerogative di Mattia.* (Arch. S. S., Nunz.) On en trouvera le texte complet dans l'ouvrage de WIERZBOWSKI, *Vincent Lauréo*, p. 404 et suiv.)

² Batory n'en était pas encore à pouvoir rêver de laisser la couronne à ses propres parents et quant à procréer une dynastie avec la vieille infante il n'y fallait pas songer. Dans la lettre où il comunique à Rome le projet de mariage suédois Laureo dit catégoriquement que *la signora Infante* (c. a. d. Anna) *per via naturale non è per aver figliuoli, essendo già, per quanto s'afferma, entrata nel anno cinquanta tre della sua età.*

comblait enfin de joie les Vasas, qui, considérés comme des parvenus par les grands souverains de l'époque, avaient vu échouer pitueusement toutes leurs tentatives de s'allier avec ceux-ci.¹

Avant que ce beau projet ait été mis à exécution était survenue la guerre contre Moscou, dont les brillants résultats valurent à Batory une popularité hélas trop éphémère. Le grand roi put néanmoins un moment rêver de faire désigner comme son successeur un de ses parents. Aussitôt Anna de modifier son plan. Ce ne sera plus un archiduc qu'épousera la princesse de Suède, ce sera un Batory. Cette nouvelle orientation des vues d'Anna ne dura du reste que fort peu. L'exécution de Samuel Zborowski, qui donna le coup de mort à la popularité de Stefan Batory, et surtout la tournure que prenaient les relations avec la Suède, vinrent de nouveau modifier l'attitude de la reine.

La reine Catherine de Suède, soeur d'Anna, était morte le 16 septembre 1583. Entre Jean III et sa belle-soeur l'entente n'avait guère été bonne. Anna n'oublia jamais qu'en 1561 Jean, alors simple duc de Finlande, avait refusé de l'épouser;² le roi de Suède de son côté était exaspéré par l'attitude d'Anna dans les affaires de l'héritage Sforza.³ L'élection de Batory et son mariage avec Anna n'avait fait qu'envenimer les choses, et si en 1582 une guerre avait pu être évitée entre la Pologne et la Suède, c'était en grande partie aux efforts de conciliation de la reine Catherine qu'on le devait. Elle morte, toute relation entre Jean III et sa belle-soeur avait été interrompue, et Annibale di Capua, nouvellement arrivé à la cour de Pologne, constatait en 1587 que „*sono quasi due anni che non si scrivono col Re di Suetia per alcuni dispiaceri nati fra loro*“.⁴

La mort de la reine de Suède avait eu un contre-coup bien

¹ Les Habsburgs eux mêmes avaient repoussé dédaigneusement les avances matrimoniales des Vasas. Ce ne fut que le jour où une telle alliance constitua une chance de plus d'obtenir la couronne de Pologne que la Maison d'Autriche daigna enfin consentir à une telle „mésalliance“.

² Cfr BIAUDET. *Op. cit.* p. 81.

³ Cfr BIAUDET, *Op. cit.* Appendice, pp. 511—540.

⁴ Le nonce de Pologne au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 16 avril 1587. Cfr Appendice n° 8.

plus grave encore sur la politique même de Jean III. Enlevant à celui-ci toute espérance à l'héritage Sforza, qui désormais revenait entièrement à Anna de Pologne¹ elle avait par cela même éliminé une des principales raisons d'être des tendances du roi Suède à une alliance avec les puissances catholiques de l'Europe. Il s'en suivit tout naturellement un rapprochement avec les états protestants, rapprochement auquel ne fit que contribuer son mariage avec Gunilla Bielke, en février 1585, et dès l'année suivante des négociations étaient engagées en vue des fiançailles du prince héritier Sigismond avec Christine, fille du duc Adolf de Holstein et par conséquent cousine du roi de Danemark.¹

Tout ceci n'était certes pas de nature à augmenter les chances d'une future candidature suédoise au trône de Pologne; aussi voyons nous Anna Jagellon, peu après la mort de sa soeur, changer une fois de plus ses plans et préparer, dans le plus grand secret il est vrai, un nouveau rapprochement avec les Habsburgs.² Il est à noter, comme preuve du flair politique de cette femme extraordinaire, qu'elle sut deviner d'emblée auquel des archiducs l'avenir ré-

¹ Cfr p. 29, note 4.

Voici quelle était la parenté de Christine avec la famille royale de Danemark:

FREDRIK I	
roi de Danemark 1523—1533	
KRISTIAN III	ADOLF
roi de Danemark 1536—1559	Duc de Holstein-Gottorp (mort le 1 oct., 1586)
FREDRIK II	<i>Christine</i>
roi de Danemark 1559—1588	
KRISTIAN IV	
roi de Danemark 1588—1648.	

² Immédiatement après la mort de Catherine Jagellon des pourparlers sont engagés de la part de Jean III en vue d'un mariage entre le prince Sigismond et la *Principessa figliuola del Re di Dania*. Antonio Possevino, prévenu par un des jésuites séjournant alors en Suède, informe de la chose le nonce de Pologne, Alberto Bolognetti (*Arch. du Vatican, Nunz. Pol., Vol. 15, C, f. 136*) et celui-ci à son tour avertit Anna Jagellon. C'est de suite après cette nouvelle que la vieille reine renoue avec les Habsburgs.

L'incident montre le cas que faisait en réalité Anna de Sigismond. L'important pour elle était: non que Sigismond devienne roi de Pologne, mais bien que, soit par lui, soit par sa soeur, elle, Anna Jagellon, restât étroitement liée à qui pouvait un jour succéder à Batory.

servait le plus de chances; c'est en effet à Maximilien qu'elle s'adressa. ¹

Sega, qui apprit la chose de la bouche même de l'archiduc en février 1587, souligne que l'intrigue „*non comincia dalla morte del Re Stefano, ma buon pezzo fa si teneva orditura che mirava a questa tela, imperochè sono due anni che passa stretta pratica tra la Regina di Polonia et lui del matrimonio con la figliuola del Re di Suetia*“. Et le nonce continue: „*et è passato la cosa tanto oltre, che intendo, che non solo ci sono parole, ma reciproche consensi, et forse speditione della dispensa necessaria, essendo essi congiunti in terzo grado di consanguinità*.“ ² Notons cette déclaration, elle nous sera d'une grande utilité pour caractériser le rôle d'Anna. Au sujet de la première phrase aucun doute n'est possible. On connaît même le nom du l'intermédiaire entre Anna et l'archiduc, c'était un juif du nom de Manlin, qui, sous prétexte de commerce, faisait la navette entre Vienne et Varsovie. En revanche la seconde partie de l'avis de Sega est inexact. Il ne pouvait y avoir de *reciproche consensi* entre Maximilien et Anna de Suède, pour l'excellente raison déjà, qu'une entente de ce genre n'aurait pu avoir lieu que du consentement de Jean III, et que nous venons de voir que depuis deux ans aucune lettre n'avait été échangée entre lui et sa belle-soeur. Nous verrons plus loin l'explication de cette „erreur“.

Toute inopinée que fut la mort de Stefan Batory elle n'en trouva donc pas moins l'habile diplomate qu'était sa veuve préparée à toutes les éventualités. Suivant la tournure que prendraient les choses, Anna pouvait, ou bien soutenir la candidature de son neveu

¹ L'empereur lui même avait toujours été plus favorable à une candidature de l'aîné de ses fils, l'archiduc Ernest, et au moment décisif, en 1587, les sympathies que réunit celui-ci furent au premier abord plus grandes que celles qui allèrent à Maximilien. Ce dernier possédait néanmoins sur son frère deux avantages qu'Anna sut évaluer à leur juste valeur. Il était plus énergique que son aîné, et celui-ci avait contre lui la haine personnelle des tout-puissants Zborowskis. L'incident qui avait donné lieu à cette inimitié était connu d'Anna lorsqu'elle reprit ses pourparlers secrets avec les Habsburgs.

² Filippo Sega au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 17 février 1587 (Arch. Chigi, Cod. ms. M, II, 43, f. 73).

— évidemment l'éventualité la plus favorable pour elle même — ou bien se rabattre sur celle de Maximilien, au cas où celle de Sigismond rencontrerait trop peu de sympathies. Il était à prévoir que, fidèle à la tactique qui lui avait si bien réussi lors de l'interrègne précédent,¹ la rusée princesse ne se gênerait nullement de chasser deux lièvres à la fois, quitte à se décider plus tard pour celui que les hasards de la chasse mettrait le plus facilement à sa portée.

C'est en effet ce qui arriva.

Peu après la mort de Batory Anna envoie à Stockholm Paolo Uchanski, chargé officiellement de notifier à la cour de Suède la mort du roi et de proposer la candidature de Sigismond.²

Mais en même temps elle convoque en grand secret auprès d'elle les Zborowski et leurs principaux partisans, et s'accorde avec eux au sujet de l'élection de Maximilien. Pour dédommager la reine-veuve et les Vasas l'archiduc épousera la princesse Anna de Suède. Il s'engagera en outre à appuyer des négociations en vue d'un mariage entre Sigismond de Suède et l'une des filles de l'archiduc Charles. A ces conditions Anna se déclare prête à soutenir la candidature de Maximilien.³

Ce qu'elle se garde en revanche d'annoncer à ses nouveaux amis, c'est qu'immédiatement après la mort du roi, et bien avant la mission officielle de Paolo Uchanski, elle a expédié à Stockholm, pour pousser Sigismond à agir avec la plus grande énergie, un de ces agents subalternes dont les va-et-vient pouvaient passer inaperçus, le Livonien Lambert Wrader,⁴ secrétaire du défunt roi et que nous retrouverons plus tard intimement mêlé aux mystérieuses intrigues concernant la cession par Sigismond de la couronne de Pologne à l'archiduc Ernest.⁵

¹ Cfr BIAUDET, *Op. cit.* p. 452.

² Cfr DALIN, *Svea Rikes Historia*, Vol. IV, p. 172.

³ Filippo Sega au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 17 février 1587, (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II 43, F, 73.*)

⁴ Cfr. Chiffre d'Annibale di Capua au cardinal secret. d'Etat du 10 avril 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43. f. 188*) Cfr Appendice n° 7.

⁵ Cfr UEBERSBERGER, *Österreich und Russland seit dem Ende des 15. Jahrh.* Vol. I, p. 546.

En d'autres mots, prenant officiellement parti pour, et présentant en secret de toutes ses forces la candidature suédoise, Anna se prépare à passer aux Autrichiens si ceux-ci devaient l'emporter.

Pour le moment rien de pareil ne semblait être à craindre. Par suite des glaces, qui depuis des mois interceptaient toute communication maritime, on ignorait absolument en Pologne les événements de Suède et les fiançailles de Sigismond avec Christine de Holstein. De plus, la position du tout puissant Zamoiski n'était pas encore ébranlée et le Grand-chancelier, chef indiscuté de toute la petite noblesse, sans prendre en aucune façon parti pour Sigismond, ne s'en était pas moins prononcé nettement contre toute candidature autrichienne.¹ L'évêque de Camerino, nonce de Pologne, pouvait dans son style caractéristiquement laconique mander à Rome: „*Il Principe di Suetia e in predicamento di Re di Polonia.*“²

Aux yeux de tous, en Pologne comme ailleurs, les chances de Sigismond sont des plus considérables; la seule chose dont on semble douter est qu'il consente lui même à *accepter* la couronne, et qu'en cas de consentement son père et les Suédois lui permettent de l'accepter. Ce bruit, vague écho évidemment des événements contemporains en Suède, prend naissance à Vienne, d'où Sega écrit déjà le 30 décembre 1586: „*Et quanto al Principe di Suetia, dicono, che quantunque eletto, egli non fosse per lasciar il Regno*

¹ Voici comment UEBERSBERGER (*Op. cit.*, p. 511) caractérise l'attitude de Zamoiski. *Er hatte sich anfangs für niemanden entschieden, er war nur ein unbedingter Gegner jeder habsburgischen Kandidatur, wenn er es auch für zweckmässig fand, diesem oder jenem Erzherzoge durch Mittelsmänner seine Sympathien mitteilen zu lassen, um noch mehr Verwirrung unter ihnen zu stiften. Er war aber auch ursprünglich kein Anhänger Sigismunds, wenn er denselben auch im Verlaufe des Wahlkampfes zu seinem Kandidaten machte. Vielleicht wäre er am ehesten für den Zaren gewesen, wenn nicht das konfessionelle Element diesen Kandidaten für ihn unannehmbar gemacht hätte.* D'après la correspondance des nonces il semblerait plutôt que Zamoiski ait rêvé de postuler lui même la couronne. Quoi qu'il en soit, à l'époque qui nous intéresse ici, il conservait une prudente expectative et ne se prononçait en faveur de personne.

² L'évêque de Camerino, nonce de Pologne, au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 5 janvier 1587 (*Arch. Chigi Cod. ms. M. II, non paginé*). Cfr Appendice n:o 1.

*hereditario, per andare a vivere in straniero*¹ Un mois plus tard ce bruit est parvenu à Cracovie, d'où l'agent des Medici le communique au grand-duc sous la forme suivante: „*Sappiate che molti tengono con lei (il est ici question d'Anna) a voler per Re il nipote, figliuolo del Re di Svezia, sebene qui non si tiene che sia cosa sicura se lo lasseranno uscir del Regno*“.²

Cependant la situation n'allait pas tarder à changer du tout au tout. Un nouveau bruit se répandit, infiniment plus grave que le premier. Le duc Charles de Södermanland, frère cadet de Jean III, se serait révolté contre le roi, il aurait marché sur Stockholm avec une forte armée, assiégé la ville et fait prisonnier son frère et le prince Sigismond.

Observons tout de suite que ces deux bruits ne manquaient ni d'un certain fondement, ni surtout de plausibilité. Au moment où ils furent mis en circulation une guerre civile était en effet sur le point d'éclater entre Jean III et son frère cadet,³ guerre dont l'issue ne pouvait être douteuse pour quiconque connaissait, ainsi qu'on le faisait tant à Varsovie qu'à Vienne, le mécontentement général qu'avait provoqué en Suède le misérable régime du roi.⁴ Il était évident que dans de telles conditions Jean III ne tiendrait pas à se séparer de son fils et héritier,⁵ et quant à la captivité de Sigismond, une défaite du parti royal était par trop prévue pour qu'on hésitât le moins du monde à y croire, le

¹ Filippo Sega au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 30 décembre 1586. (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 42, f. 174*).

² L'agent toscan à Cracovie au Grand-duc de Toscane, le 20 janv. 1587. (*Arch. di stato, Firenze, Fil. Medicea, 4293, c. 222*). Cfr Appendice n° 2.

³ Cfr GROTENFELT, K, *Suomen Historia uskonpuhdistuksen aikakaudella*, p. 253: „*Syksyllä 1586 peljättiinkin yleisesti sisällisen sodan syttymistä kuninkaan ja herttuan kesken, ja Suomeen levisi huhu, että herttua muka aikoi pyytää Moskovan apua.*“

O. DALIN, (*Svea rikets hist., Vol. IV, p. 165*): „*Krigsfolk samlades på båda sidor, så at här liknade sig til et inbördes krig.*“

E. HILDEBRAND, (*Sveriges historia, III, 2, p. 164*): „*Förhållandet blef så spändt, att rykten spriddes om ett förestående brödrakrig.*“

⁴ Nous reviendrons plus loin, en examinant l'attitude de Jean III par rapport à l'élection de Sigismond, à cette question.

⁵ Cfr p. 25, et Appendice n° 4.

jour où quelqu'un d'autorité se trouva, qui en mit en circulation le bruit.

Quelle qu'en fut l'origine première il n'en est pas moins certain que ce bruit servait à merveille les intérêts de la maison d'Autriche¹ et que les Habsburgs firent tout pour le répandre le plus possible. A Vienne la fable de l'emprisonnement de Sigismond fait sa première apparition vers la fin de janvier 1587.

Ce n'est alors encore qu'un timide „on dit“, communiqué dans une lettre provenant de Hambourg,² un „on dit“ néanmoins, qui, déjà quelques jours plus tard, „semble se confirmer“³ et qui à partir de la mi-février est présenté comme un fait absolument incontestable.⁴ A Cracovie la nouvelle fait sa première apparition déjà en janvier,⁵ de même qu'à Vienne. A Varsovie, enfin, on l'ignore encore le 1 février, puisque à cette date l'évêque de Camerino écrit à Rome pour supplier le pape au nom d'Anna d'appuyer la candidature du prince de Suède.⁶ Ce n'est que le 14 du même mois

¹ *Essendo così non sarà di poco gioco a questa Serenissima casa*, écrit Sega dès le premier avis qu'il envoie à Rome de cet extraordinaire événement. Cfr Appendice n° 3.

² Filippo Sega au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 27 janvier 1587. (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II, 42, f. 207*). Cfr Appendice n° 3.

³ *Intanto pare, che si vadino verificandosi tuttavia maggiormente la prigionia del Principe di Suetia et il moto d'armi del Re di Dania et di alcune città stagnali a favore di Carlo, Duca di Finlandia, contro il Re di Suetia. Ne mancano di quelli che vogliono, che questo parimente sia parto del convento di Luneburgh. . . .*

Filippo Sega au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 1 février 1587. (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II, 42, p. 210 et M. II, 70, p. 43*). Le bruit est donc non seulement confirmé, mais encore agrémenté de détails jusqu' alors inédits.

⁴ . . . *Donde seguirà che liberandosi in bene dei presenti travagli, della cattura del Principe et dell'assedio proprio, verasimilmente dovrà stabilire il casamento del Principe con la figliuola del Arciduca Carlo, giù tanto tempo fà trattato.*

Filippo Sega au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 17 février 1587. (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II, 43, f. 73*) Ici, nous le voyons, plus l'ombre d'un doute: Sigismond est bien prisonnier et Jean III assiégé.

⁵ L'agent des Medici au Grand-duc de Toscane, le 27 janvier 1587 (*Arch. di Stato, Firenze, Filza Medicea 4293, c. 222*). Cfr Appendice n° 4.

⁶ L'évêque de Camerino au card. secr. d'Etat, Chiffre du 1 février 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II, 53, non paginé, et M. II, 43, f. 174*). Cfr Appendice n° 5.

que le nonce écrit à son tour: „*Il principe di Suetia si afferma sia prigionero, nel quale inclinava la Regina di Polonia.*“¹

Dans son excellent ouvrage sur Stanislaus Pawlowski E. von Mayer a déjà fait observer que: „*die Gegner der schwedischen Partei verbreiteten das Gerücht, dass Sigmund an Wahnsinn, als Erbübel leide.*“² Nous voyons que les Habsburgs avaient trouvé mieux encore. Lors de l'élection de 1573 Gratiani avait pu écrire à Rome que: „*Il Duca di Prussia ancora trova favore, per cagione d'essere giovanotto, et d'ingegno assai stupido, onde i fautori suoi sperarebbono di governare il tutto al lor modo.*“³ La race de ceux qui ne demandaient pas mieux que d'avoir un roi crétin n'était nullement disparue en 1587, et accuser Sigismond de folie n'était guère habile de la part de ses ennemis. Le faire passer pour prisonnier du duc Charles valait infiniment mieux, et rendait sa candidature matériellement impossible à un moment des plus critiques de la campagne électorale, celui des séances de la Diète de convocation.⁴ Il est probable qu'une bonne partie des avantages énormes que remportèrent alors les Zborowski et les partis anti-suédois furent dus à cette habile, si non honnête, manœuvre des Habsburgs.

Le pape et la reine Anna du moins tombèrent complètement dans le piège. Répondant, le 21 mars, à la lettre par laquelle Mgr de Camerino avait demandé au nom d'Anna l'appui du Saint-Siège pour Sigismond,⁵ le cardinal secrétaire d'Etat écrivait: „*il testimonio che la Regina di Polonia da, che il Principe de Suetia suo nipote sia veramente cattolico, induria facilmente Sua Santità a favorir le cose sue ne la prossima elettione che egli riuscisse Re di Polonia,*

¹ L'évêque de Camerino au card. secr. d'Etat, Chiffre du 14 février 1587. (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 53, non paginé, et M. II. 43, f. 178*).

² E. VON MAYER, *Des Olmützer Bischofes Stanislaus Pawlowski Gesandtschaftsreisen nach Polen*, p. 31. Observons que l'affirmation de l'historien autrichien est parfaitement confirmée par la dépêche déjà citée de l'agent des Medici au Grand-duc de Toscane du 20 janvier 1587. Cfr Appendice n° 2.

³ Gratiani au cardinal secrét. d'Etat, le 28 juillet 1572. (*Arch. S. S., Nunz Pol., Vol. 2, f. 57*).

⁴ Celle-ci avait été convoquée pour le 2 février 1587.

⁵ Cfr plus haut et Appendice n° 5.

poi che Sua Santità non ha in questo negotio altro fine che la electione di un re cattolico. Ma qui per avvisi et riscontri che si hanno da diverse parte si ha per cosa sicura, che il detto Principe si trovi prigionie del Duca di Finlandia suo zio. Onde non pare che si possa far fondamento alcuno sopra questa persona. Il che V. S. potrà far sapere alla Regina".¹ Quant à Anna, un chiffre de Sega nous renseigne sur son attitude en présence de cet événement. Le 24 février il mandait à Rome que: „giunse a Sua Altezza (c'est de Maximilien qu'il s'agit) da Varsovia Manlin ebreo, mandatogli dalla medesima Regina vedova col ritratto della Infanta di Suetia et con lettere della medesima Regina".² Le nonce ajoute que Manlin était venu dans le plus grand secret et avec toute la rapidité possible. Or, ceci nous permet d'affirmer qu'il avait du partir de Varsovie au plus tôt huit ou neuf jour plus tôt, c'est-à-dire en tout cas après la réception à Varsovie de la nouvelle de l'emprisonnement de Sigismond. En d'autres mots, au reçu de cette nouvelle, Anna, dont les espérances en la réussite de Sigismond avaient du être déjà singulièrement refroidies par les événements de la Diète de convocation, se décide immédiatement à faire une avance de plus à Maximilien et lui envoie le portrait de sa nièce.

Ce portrait, elle lui fait croire qu'elle l'a reçu de Suède, qu'il est le résultat de ses efforts auprès de Jean III en faveur des Habsburgs. Or, tout cela est absolument faux. Au moment de l'envoi de Manlin à Maximilien Anna était sans nouvelles aucunes de la Suède. Le fait nous est catégoriquement attesté par le nonce de Pologne, qui, le 5 avril encore, c'est-à-dire un mois et demi après la mission de Manlin, écrit; „la Regina di Polonia, che ha mandato tre persone aposto (en Suède) non ha potuto havere risposta ne nuova alcuna."³ Et ne le serait il pas, le fait seul que la reine ignorait la fausseté des bruits concernant Sigismond suffi-

¹ Le cardinal secrét. d'Etat au nonce de Pologne, le 21 mars 1587. (Arch. Chigi, Cod. ms. M, II, 43, f. 25).

² Sega au cardinal secrét. d'Etat, le 24 février 1587. (Arch. Chigi Cod. ms. M, II, 43, f. 81).

³ Le nonce de Pologne au cardinal secrét. d'Etat, le 5 avril 1587. (Arch. Chigi. Cod ms. M. II, f. 184).

rait à prouver que réellement toute relation entre les cours de Suède et de Pologne étaient depuis longtemps complètement rompues.

Toute cette affaire de mariage entre Anna de Suède et Maximilien, qui au dire de l'archiduc lui même, était déjà si avancée que consentements et promesses étaient déjà échangées et qu'on en était à demander les dispenses de rigueur, toute cette affaire, dis-je, n'était donc qu'une pure fiction, qu'une invention d'une femme rusée et adroite pour s'assurer, quel que fut le résultat de l'élection, une situation prépondérante à la cour du futur roi.¹

Observons du reste qu'en agissant ainsi Anna ne risquait rien, pas même un démenti. Nous savons déjà que le projet d'un mariage entre Anna Vasa et l'archiduc auquel échoirait le trône des Jagellons datait de longtemps et qu'il présentait pour tous les partis des avantages tels, que si Maximilien eut été élu le projet aurait été réalisé aussitôt.

Quoi qu'il en soit la ruse de l'ambitieuse reine-veuve eut plein succès. Maximilien resta profondément persuadé qu'Anna travaillait sincèrement pour lui, qu'elle lui avait gagné les Zborowskis, ennemis personnels de son frère et principal concurrent, l'archiduc Ernest, et qu'elle lui gagnerait de même Jean III et le parti suédois. „Voyant l'affaire tourner au profit de sa fille, à l'affermissement de sa propre position et de celle de ses états, à celle enfin

¹ Pour bien nous convaincre que dans toute cette affaire il y a réellement de la part d'Anna *tromperie préméditée et voulue*, notons encore le fait suivant: Dans une lettre du 27 janvier 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II, 43, f. 61*) le nonce Segna cite parmi les arguments sur lesquels l'archiduc Maximilien fonde ses espérances, *l'intentione che ha di accasarsi con l'infanta di Suetia*, il ajoute que la chose est *sommamente desiderata dalla Regina vedova*, mais que Maximilien n'y consentira que si Anna de Suède *pretenda di vivere non alla calvinista, ma alla catholica*. Rien n'est donc encore décidé et le mariage n'est envisagé que comme une possibilité. Trois semaines à peine plus tard tout est changé, et Segna écrit au cardinal secrétaire d'Etat la lettre que nous connaissons déjà (*Cfr. p. 15*), dans laquelle il est dit que les promesses et les consentements sont échangés et qu'on n'attend plus que les dispenses déjà demandées. C'est donc durant ces trois semaines qu'Anna a jugé bon de faire croire à Maximilien que l'affaire avait avancé au point de pouvoir désormais être considérée comme conclue, ce qui, nous le savons déjà, était matériellement impossible, vu le manque total de communications avec la cour de Suède.

de la succession de Sigismond en Suède, il est à prévoir que le roi de Suède, sollicité par sa belle-soeur, non seulement ne s'opposera pas à la candidature de Maximilien, mais au contraire la favorisera. Il comprend en effet parfaitement toute la difficulté qu'aurait son fils — en supposant que celui-ci fut libre et élu — à conserver à la fois la couronne de Pologne et celle de Suède, surtout ne pouvant pas séjourner dans les deux royaumes à la fois. Il le comprend d'autant mieux qu'il voit ses propres parents, pour une futile diversité en matière de religion, comploter contre lui et attenter à sa vie, et cela dans un royaume dont il est le monarque héréditaire, et bien qu'il soit protestant tout comme ceux qui se soulèvent contre lui.¹ Quel ne serait donc pas le sort de son fils le jour ou celui-ci, inexpérimenté et appartenant à une religion autre que celle de ses sujets, serait appelé à lui succéder et à gouverner de la lointaine Pologne ce peuple turbulent.

Et Sega continuant à relater ce qu'il a appris de Maximilien lui même, ajoute encore que le tsar aussi a promis de soutenir la candidature de l'archiduc et que l'archiduc Ferdinand, mis au courant du mariage suédois et des efforts d'Anna Jagellon en faveur de Maximilien, a renoncé au profit de ce dernier à sa propre candidature au trône de Pologne.²

Il est aujourd'hui absolument hors de doute que l'échec des Habsburgs lors de l'élection de 1587 fut du uniquement à leurs dissensions internes. Si au lieu de fractionner leurs partisans sur des candidatures différentes ils avaient pu s'entendre entre eux et con-

¹ . . . et si puo credere che vedendo il Re di Suetia cadere questo negotio a comodo della figliuola et a maggior stabilimento a se stesso et de suoi stati e al Principe suo figliuolo, sia non solo per non controporsi, ma anzi per aiutarlo, sollicitato dalla cognata, gia che vede la difficolta che saria per passare il Principe suo figliuolo, dato ancora che fosse et libero et eletto, a conservar l'uno et l'altro stato di Polonia et Suetia, poiche con la presenza non potria assistere piu che a uno. Et vede ancora che i suoi proprii parenti par la sola diversita della religione lo travagliano nel hereditario stesso in vita et di lui, che pur e presente in esso et protestante come loro.

Sega au cardinal secrét. d'Etat, chiffre du 17 février 1587. (Arch. Chigi Cod. ms. M. II, 43, f. 73).

² Ibid.

centrer toutes les voix dont ils pouvaient disposer sur l'archiduc Maximilien seul, celui-ci aurait été élu à une majorité considérable.

De tous temps les historiens ont été unanimes à rejeter sur l'égoïsme de Maximilien lui-même, sur son obstination têtue à ne pas vouloir se mettre d'accord avec ses frères, la responsabilité de la discorde interne qui coûta aux Habsburgs la couronne des Jagellons.

Or, la conduite de la reine-veuve, telle que nous venons de l'exposer, explique en grande partie, excuse jusqu'à un certain point, la conduite de l'archiduc. Persuadé que le tsar ferait voter en sa faveur ses nombreux partisans, assuré des voix de la puissante fraction des Zborowski, soutenu par le Saint-Siège, l'Espagne les princes et les villes de l'Allemagne, croyant enfin fermement, grâce aux tromperies de la reine-veuve, l'affaire de son mariage arrangée, et par cela même les voix des nombreux et influents partisans d'Anna Jagellon et de Sigismond gagnées à sa cause, il devait évidemment être absolument sûr d'être élu, et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il allât *sempre più ingonfiandosi*,¹ pour employer les expressions de Segà. Quoi d'étonnant dès lors qu'il ne voulut à aucun prix céder le pas à Ernest. Celui-ci avait contre lui la haine personnelle des Zborowski; il ne pouvait, du moins aux yeux de Maximilien, compter ni sur Anna, ni sur les partisans de la candidature suédoise. C'était évidemment à lui de céder le pas à Maximilien et non vice-versa.

Avant de continuer voyons un peu ce qui se passait en Suède pendant ce temps.

Pour bien comprendre l'attitude de Jean III par rapport à l'élection royale de Pologne en 1587 il nous faut remonter jusqu'aux débuts de son règne et esquisser à larges traits les vicissitudes de l'autorité royale en Suède de 1568 à 1587.

Le coup-d'état qui donna à Jean III la couronne des Vasas avait eu pour principaux acteurs le duc Charles de Södermanland, frère cadet de Jean, et l'aristocratie.² Tous deux avaient été largement récompensés de leurs services en cette occasion, le duc

¹ Ibid.

² Cfr H. BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, p. 124 et suiv.

Charles par une extension considérable de l'autonomie de son duché, l'aristocratie par la concession d'énormes privilèges.¹ La bonne entente entre le nouveau roi, le duc et la noblesse n'en fut pas moins de fort courte durée.

Décimée par la hache des bourreaux de Kristian II, l'aristocratie suédoise s'était vu arracher la source même de sa toute-puissance de jadis le jour où Gustaf Vasa l'avait obligée à souscrire à l'hérédité de la couronne. Sous le régime démocratique d'Erik XIV elle n'avait fait que tomber plus bas encore. Le coup d'état de 1568 marqua pour elle l'aurore d'une ère nouvelle, mais il lui rendit aussi toute son ambition, toute sa turbulence de jadis. Alliée au nouveau roi par de multiples liens de parenté,² la noblesse suédoise, consciente d'avoir été l'instrument principal du coup-d'état, se crut dès lors en droit de prétendre à n'importe quelle faveur en récompense de son „dévouement“. Les privilèges de Jean III, qui la reconstituèrent en une caste forte et homogène, ne la contentèrent nullement, et l'histoire intérieure de la Suède durant le règne entier du troisième des Vasas, se résume en une lutte ininterrompue et acharnée entre l'aristocratie, qui réclame incessamment de nouveaux privilèges, et le pouvoir royal, qui s'efforce, lui, de restreindre les privilèges déjà accordés et de mâter cette caste, dont l'audace ne connaît bientôt plus de bornes.

Dans cette lutte l'allié naturel de Jean III aurait du être le duc Charles de Södermanland, mais le roi n'ayant pas tardé à vouloir empiéter aussi sur les droits qu'il venait lui même d'accorder à son cadet,³ il en résulta entre les deux frères un froid dont l'aristocratie profita habilement.

¹ A. AHLQVIST (*Om aristokratiens förhållande till konungamakten under Johan den tredjes regering*, Uppsala, 1864, p. 16) déclare, après avoir rendu compte de ces privilèges et de leur importance: *Då man läser 1569 års privilegier, skulle man knappt tro, hvad som dock verkligen var fallet, att adeln önskade erhålla större förmåner än dem, som blefvo den beviljade.*

² Cfr E. HILDEBRAND, *Sveriges historia*, III, 2, p. 110, Släktförhållanden inom Johan III:s första rådsuppsättning, et:

H. BIAUDET, Op. cit., p. 12, Tableau généalogique des Lejonhufvud, ainsi que p. 130, note 2.

³ Cfr A. AHLQVIST, Op. cit., p. 38.

H. BIAUDET, Op. cit., p. 126.

L'adversaire le plus redoutable des vues ambitieuses de celle-ci n'était nullement le faible et indécis Jean III, mais bien le duc Charles, le seul des fils de Gustaf Vasa qui ait hérité l'indomptable énergie du père, ainsi que son coup d'oeil clair et froid en matière de politique, le seul surtout qui dès l'abord se fut prononcé irrévocablement contre toute concession à l'aristocratie au détriment du pouvoir royal.¹ Aussi voyons nous, dès les premières années du règne, l'aristocratie s'efforcer de miner l'influence du duc sur le roi en excitant l'un contre l'autre ces deux princes également soupçonneux et emportés.²

Jusque vers 1572 l'aristocratie n'a aucun but net et précis, elle réclame à tout propos un surcroît de privilèges, elle s'efforce de s'élever au détriment du pouvoir royal, mais ce n'est là qu'une tendance générale, et le mouvement manque de programme et d'ensemble. Ce but, ce programme, cette ligne de conduite consciente, c'est Jean III lui-même qui l'indiquera à l'aristocratie suédoise, par son entêtement à vouloir à tout prix procurer à son fils et héritier, le prince Sigismond, la couronne des Jagellons.

Entrer en relations avec la Pologne c'était raviver en Suède les sympathies pour le prince si amèrement regretté de la couronne élective, c'était donner un but concret aux aspirations de la noblesse. S'acharner pendant quinze ans à faire de l'héritier de la Suède le roi d'un pays lointain et privé de communications avec la Suède pendant six mois de l'année, n'était ce pas projeter soi même une future régence des grands, un affaiblissement du pouvoir royal! Fouler aux pieds, pour obtenir cette couronne, les sentiments les plus sacrés de la nation en faisant de Sigismond un étranger à la Suède,³ et cela même au risque de provoquer une rupture avec le

¹ Aussitôt qu'il eut été informé de l'importance des privilèges accordés par Jean III à la noblesse, le duc de Södermanland s'était empressé de protester, conseillant même à son frère de les rappeler. Durant toute sa vie le duc Charles fut un ennemi déclaré de ces privilèges, dont il ne manqua jamais une occasion d'atténuer l'importance.

Cfr A. AHLQVIST, *Op. cit.*, p. 43.

² Cfr E. HILDEBRAND, *Op. cit.*, p. 161.

³ Voir plus haut (p. 3) les principes suivis par Jean III par rapport à l'éducation du jeune prince.

duc Charles, n'était-ce pas indiquer à l'aristocratie jubilante l'attitude à observer pour faire le jeu du roi, qui, sans que celui-ci s'en doutât le moins du monde, ¹ hélas, n'était en réalité que le jeu des grands.

Ne pas s'engager dans la voie si clairement indiquée par le roi eut été naïveté de la part de l'aristocratie suédoise, et ce qui doit nous étonner, n'est nullement qu'elle l'ait fait, mais bien qu'elle ait attendu si longtemps pour le faire.

Ce n'est en effet qu'à partir de l'élection de Stefan Batory en Pologne que la situation commence à se préciser. D'un côté nous voyons Jean III, ébloui par la brillante perspective d'un mariage autrichien qui assurera à Sigismond la succession du „Transsylvain“ et à lui même des alliances avantageuses et d'immenses richesses, ² se jeter résolument dans une politique aventureuse de rapprochement avec Rome et avec l'Europe catholique. ³ De l'autre côté nous avons le duc Charles de Södermanland, lequel, en présence de l'absurde politique inaugurée par son frère, se met franchement à la tête de l'opposition et cherche, lui, à s'appuyer sur l'Europe réformée. ⁴

De ces deux politiques, si diamétralement contraires, c'était

¹ Les avertissements ne lui avaient cependant pas fait défaut. Dès 1573, à la suite de l'échec de la candidature suédoise en Pologne, les magnats polonais avaient remis aux ambassadeurs suédois à la Diète d'élection, pour qu'ils le transmettent au roi, un document intitulé *Rationes quamobrem Regiae Majestati Poloniae regnum renunciandum est*, dans lequel ils faisaient ressortir tous les dangers que présentaient pour la Suède elle même l'élection de Sigismond. Les magnats insistaient tout particulièrement sur l'impossibilité pour un seul monarque de gouverner deux royaumes aussi différents et éloignés l'un de l'autre, ainsi que sur les dangers que présentaient pour la dynastie des Vasas la turbulence de la noblesse suédoise, turbulence que ne saurait dompter un roi obligé à séjourner une partie de l'année en dehors du royaume. En lisant cette pièce, dont l'original est conservé aux archives royales de Stockholm (*Polonica*), on est abasourdi par la prévoyance dont elle fait preuve. C'est comme si les magnats polonais avaient, vingt ans d'avance, écrit l'histoire de ce qui devait réellement arriver le jour où Sigismond réunit de fait sur sa tête les deux couronnes de Pologne et de Suède.

² L'héritage Sforza.

³ Cfr BIAUDET, *Le Saint Siège et la Suède*, chap. X.

⁴ Le 11 mai 1579 le duc Charles épousait à Heidelberg la princesse Marie, fille de l'électeur palatin Louis VI, un des chefs du parti protestant en Allemagne.

évidemment celle du duc Charles qui correspondait le mieux, tant aux intérêts réels de la Suède, qu'aux besoins et aux sympathies de la nation. Et cependant nous voyons l'aristocratie entière se ranger du côté du roi dans cette lutte.

Ce n'était certes pas par conviction qu'elle agissait ainsi, son attitude à l'égard du catholicisme par exemple nous en fournit la preuve indéniable.¹ Ce n'était non plus uniquement servilité de sa part, vu que lorsque l'indécis Jean III fait un pas en arrière, l'aristocratie, loin de le suivre, le ramène au contraire sur le „bon chemin“.²

C'est bien désormais à un programme conscient qu'elle obéit, et ce programme, c'est: abonder dans le sens voulu par Jean III, être „plus royaliste que le roi“. . . . tant que la politique du roi lui-même aura pour résultat inévitable l'affaiblissement du pouvoir royal.

Dans cette triste évolution du principe oligarchique en Suède la mort de la reine Catherine provoque une nouvelle orientation des esprits. L'absurde politique de Jean III avait valu au roi une longue suite de déboires. Le Saint-Siège, convaincu enfin du manque absolu de sincérité du roi, avait rompu avec lui.³ Philippe II dont l'intérêt pour la Suède était uniquement l'œuvre du pape, avait complètement rompu avec Jean III à la suite des mauvais traite-

¹ Durant son séjour en Suède Antonio Possevino p. ex. put croire avoir gagné au catholicisme les principaux chefs de l'aristocratie. Ceux-ci s'empresaient autour du jésuite, discutaient longuement avec lui diverses questions dogmatiques, assistaient à la messe et communiaient selon le rite catholique. Mais tout cela n'était qu'hypocrisie. Derrière son dos les grands se moquaient de la crédulité de Possevino, et aussitôt le roi revenu à d'autres sentiments, ils furent les premiers à passer aux ennemis du catholicisme.

² En 1573 déjà, lorsque Jean III hésite quelque peu à poser sa candidature en Pologne, ce sont les grands qui l'y encouragent, lui conseillant même, pour augmenter ses chances, de promettre aux Polonais l'abandon des possessions suédoises en Livonie (AHLQVIST, Op. cit. p. 78) Plus tard, selon le témoignage de Charles IX et de Gustaf-Adolf, ce seront eux qui pousseront Jean III à faire élever son fils dans la religion catholique, dans le but de rendre sa candidature plus acceptable aux Polonais (cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 53. Cfr aussi p. 55, note 4).

³ A partir du retour d'Antonio Possevino de sa seconde mission en Suède, en 1581, la Curie ne conserve avec ce pays que les relations strictement nécessaires pour le maintien de Sigismond dans la foi catholique et pour le recrutement de jeunes Suédois, qui élevés dans les collèges de la Compagnie de Jésus, pourront plus tard contribuer à l'œuvre de la recatho-

ments infligés à son ambassadeur Francisco Eraso.¹ Du côté de la Pologne une déclaration de guerre était à prévoir d'un moment à l'autre.² Anna Jagellon elle même avait abandonné la cause de la Suède et s'était jetée dans les bras des Batorys³ et les projets d'une alliance matrimoniale avec les Habsburgs semblaient à tout jamais évanouis. Un seul intérêt rattachait encore Jean III à sa politique de jadis: celui des droits de la reine à l'héritage Sforza. La mort de Catherine rompit ce dernier lien.⁴

Définitivement désabusé, Jean III rompit avec le passé. Les derniers catholiques séjournant en Suède furent chassés,⁵ la petite cour polonaise de la reine dispersée, un rapprochement tenté avec les princes protestants de l'Allemagne et une réconciliation conclue avec le duc Charles.

Ceci ne faisait nullement l'affaire de l'aristocratie, qui voyait s'évanouir ainsi tout espoir de voir Sigismond devenir roi de Pologne, tout espoir en d'autres mots d'une évolution naturelle vers l'oligarchie.

Aussi voyons nous à partir de ce moment l'aristocratie suédoise assumer une attitude toute nouvelle. Depuis douze ans que Jean III l'élève dans la perspective d'une toute-puissance future elle s'est développée. La horde sans but, sans chefs, sans force

lisation de leur patrie. La correspondance de Possevino montre que cet oeuvre est définitivement renvoyée tant que vivra Jean III, au sujet duquel personne ne conserve plus d'illusions à Rome.

¹ Cfr LIISI KARTTUNEN, *Antonio Possevino, un diplomate pontifical au XVI* chap. VII, et:

E. HILDEBRAND, *Johann III och Filip II*, Svensk Historisk Tidskrift, 1886. 1.

² Cfr LIISI KARTTUNEN, Op. cit. chap. VIII, et

P. PIERLING, *La Russie et le Saint-Siège*, chap. III et IV.

³ Cfr p. 13.

⁴ D'après les termes du testament de Bona Sforza lorsqu'une des soeurs cohéritières mourrait sa part d'héritage devait être partagée entre les survivantes. A la mort de Catherine, Anna de Pologne restait seule en vie. L'héritage lui revenait donc tout entier à elle seule.

Cfr H. BIAUDET, Op. cit., Appendice.

⁵ Le prince Sigismond, désormais irrévocablement gagné au catholicisme, refusa néanmoins de se séparer de ses chapelains personnels et obtint de pouvoir les garder auprès de lui.

de jadis est devenue une caste puissante et homogène, une caste parfaitement organisée, obéissant à des chefs énergiques et capables, une caste surtout, qui a la vision très nette du but vers lequel elle tend et la volonté très ferme de l'atteindre. Grâce à l'absurde politique d'un roi aveugle elle a pu jusqu'à présent marcher vers ce but en conservant les apparences de la loyauté la plus parfaite. Il plait maintenant au roi de changer de tactique; tant pis pour lui. L'aristocratie se sent désormais suffisamment forte pour poursuivre son but en dépit de lui.

Le chemin à suivre est tout indiqué: renforcer les liens qui font de Jean III l'esclave des grands et détacher de lui l'ennemi juré de l'oligarchie, le trop clairvoyant duc de Södermanland. Et l'aristocratie y réussit au delà de tout espoir.

En février 1585 Jean III épousait Gunilla Bielke,¹ multipliant ainsi les liens déjà si nombreux qui l'unissaient aux grandes familles du royaume.² Profondément indignés par cette mésalliance, le duc Charles de Södermanland et les sœurs du roi refusèrent d'assister au mariage,³ ce qui bien entendu provoqua une rupture entre eux et le roi. L'aristocratie envenima le conflit, et, pour exciter encore plus Jean III contre le duc Charles, elle alla jusqu'à accuser celui-ci de méditer un coup-d'état dans le genre de celui auquel Jean III devait sa couronne,⁴ ainsi qu'un attentat contre la vie du prince Sigismund.⁵

¹ L'attitude de l'aristocratie à ce propos est très caractéristique. La jeune fille n'avait que seize ans, elle était fiancée à un ami d'enfance, Per Liljesparre; elle refusa dédaigneusement l'honneur d'épouser le roi, âgé, lui de près de cinquante ans. Mais l'aristocratie, la famille des Bielke intervint. Per Liljesparre fut consolé par la perspective d'épouser une proche parente de la future reine et Gunilla dut épouser Jean.

² Cfr H. BIAUDET, Op. cit., Tableau généalogique des Lejonhufvud, p. 12.

³ Cfr B. BERGIUS, *Konung Carl den IX:des Rim-Chrönika*, Appendices XV et XVII.

⁴ Vu l'analogie des deux cas l'insinuation ne pouvait pas manquer de faire un effet extraordinaire sur l'esprit soupçonneux du roi. C'était, ne l'oublions pas, la mésalliance d'Erik XIV qui avait servi de prétexte, quinze ans plus tôt, à Charles de Södermanland et à Jean lui même pour se révolter contre leur aîné, et alors aussi la révolte avait débuté par un refus d'assister au mariage du roi.

⁵ Cfr J. WERWING, *Konung Sigismunds och Konung Carl den IX:des Historier*, p. 55.

La tournure menaçante que prirent dès lors les relations entre le roi et le duc servit de prétexte à l'aristocratie pour faire un pas de plus vers son but. Elle proposa qu'un „tribunal des grands“ fut érigé en juge du différend entre les deux frères.¹ Jean III, parfaitement convaincu que le jugement d'un tel tribunal serait entièrement en sa faveur, eut la faiblesse de consentir. Le duc Charles, lui, indigné de voir le pouvoir royal se soumettre ainsi à la suprématie des grands, refusa catégoriquement de reconnaître le tribunal. Le roi, furieux, leva des troupes et se prépara à l'obliger par la force à céder. Le duc de son côté se mit sur la défensive et entama des pourparlers avec le Danemark. Une guerre civile semblait imminente.²

C'eut été un désastre, tout le monde le comprit. Charles de Södermanland, dont les chances cependant en cas de conflit armé eussent été incontestablement les meilleures, donna l'exemple de la modération. Les négociations furent reprises et l'aristocratie elle-même jugea prudent de contribuer à un apaisement des esprits. Une réconciliation fut ménagée entre le roi et le duc et les Etats du royaume furent convoqués pour les 26 janvier 1586³ à Vadstena, afin de consacrer la paix.⁴

Charles de Södermanland avait du céder sur plusieurs points sans doute, mais par rapport à l'orientation générale de la politique suédoise ce fut lui qui sortit vainqueur du conflit. En effet, abandonnant définitivement toute idée d'alliance matrimoniale avec les Habsburgs, Jean III, entama des pourparlers en vue d'un mariage entre Sigismond et la princesse Christine de Holstein. Ces pourparlers, conduits avec beaucoup d'énergie de part et d'autre, aboutirent rapidement et le mariage fut décidé.⁵

C'était rompre irrévocablement avec la politique qu'avait pré-

¹ Cfr A. AHLQVIST, *Op. cit.*, p. 71.

² Cfr p. 18, note 3.

³ Cfr *Svenska Riksdagsakter, utgifna af kgl. Riksarkivet*, p. 721.

⁴ Selon DALIN, *Svea Rikes Historia*, IV, p. 165, les Etats étaient convoqués pour juger Charles de Södermanland. C'est là une erreur; la réconciliation entre le duc et le roi était désormais un fait accompli.

⁵ Nous reviendrons plus loin (p. 34) sur ce fait dont l'importance est capitale.

conisé Jean III jusqu'à ce jour, rompre avec l'Europe catholique et se rapprocher définitivement du camp protestant.¹ C'était, il est vrai, renoncer pour Sigismond à tout espoir d'obtenir un jour la couronne de Pologne², mais c'était aussi déjouer tous les ambitieux projets échaffaudés sur cette succession par les grands du royaume, c'était en d'autres mots consolider la dynastie et la soustraire à l'influence des trop nombreux liens qui l'unissait à l'aristocratie.³ De la terrible lutte engagée entre celle-ci et le pouvoir royal représenté par le duc Charles, c'était évidemment ce dernier qui était sorti vainqueur. Mais il était tout aussi évident que l'aristocratie ne se résignerait pas à voir s'évanouir tout ses rêves et qu'elle saisirait avec empressement la première occasion de prendre sa revanche.

Elle n'eut pas longtemps à attendre.

Avant même que la réconciliation entre Jean III et le duc Charles ait été définitivement conclue arrivait à Vadstena une nouvelle qui ne pouvait manquer de bouleverser complètement l'esprit du roi et de fournir à l'aristocratie l'occasion de le ramener à elle. Cette nouvelle était l'annonce de la mort de Stefan Batory et de la vacance du trône de Pologne.

¹ Christine de Holstein était fille du duc Adolf de Holstein-Gottorp, qui venait de mourir (le 1 octobre 1586). Elle était par conséquent cousine du roi Frédéric II de Danemarck. Un mariage avec elle impliquait donc non seulement une rupture avec l'Europe catholique, mais aussi avec toute la politique précédente de la Suède.

² Epouser Christine de Holstein était s'aliéner irrévocablement les Habsburgs, le pape et la reine Anna de Pologne. Les premiers, sans doute, étaient déjà des adversaires; cependant l'éventualité d'un mariage entre Sigismond et une archiduchesse leur avait imposé une certaine réserve. Quant au pape, il était évident que le mariage de Sigismond avec une hérétique ferait de lui un adversaire de la candidature suédoise. Anna de Pologne enfin, dont le mariage de Sigismond (compliqué encore par celui projeté d'Anna Vasa avec Kristian de Danemark) détruisait tous les plans, retirerait évidemment à son neveu toute sa protection. Dans de telles conditions Sigismond ne conservait bien entendu aucune chance de réussite.

³ On engagea eu même temps des négociations en vue d'un mariage entre Anna Vasa et le prince héritier Kristian de Danemark. (Cfr THEINER, *Schweden und seine Stellung zum Heiligen Stuhl*, II, p. 22). Ce projet avait été discuté déjà auparavant, en 1575, alors que Jean III ne s'était pas encore engagé à fond dans ses projets d'alliance avec l'Europe catholique (Cfr BRICKA, *Correspondance de Charles Dancay*, p. 98).

Nous savons déjà que cette nouvelle fut apportée en Suède par Lambert Wrader.¹ C'était en hiver, Wrader dut faire le tour par la Livonie et la Finlande, aussi ne put il arriver à Vadstena que vers la fin de janvier 1587.² Wrader, expédié en grand secret, était destiné non à Jean III, avec lequel Anna de Pologne était en brouille,³ mais à Sigismond seul, afin de *spronarlo che procurasse essere assunto a questo Regno di Polonia*,⁴ et ce n'est que *stando nascosto nella camera* de son fils que le soupçonneux Jean III put assister à l'entrevue.⁵

Déterminons le plus exactement possible la date de cette audience secrète. Annibale di Capua, qui tient ses renseignements de Wrader lui même, écrit que celui-ci quitta la Suède *al principio di febraro*.⁶ Il résume de plus une lettre du confesseur de Sigismond, le Père Bernard Gołynski, jésuite, et rapportée en Pologne par Wrader, dans laquelle celui-ci exprime l'appréhension „*che in un convento da farsi ultimamente (la Diète de Vadstena) non si douessero cacciare quelli christiani che vi erano rimasti*“.⁷ Or, convoquée pour le 22 janvier, la Diète s'ouvrit le 2 février.⁸ L'audience de Wrader eut donc lieu au plus tard un des derniers jours de janvier, avant que les Etats se fussent rassemblés et avant que le roi ait eu sa première entrevue avec le duc Charles de Södermanland.⁹ La réponse

¹ Cfr p. 16.

² Il mit donc pour arriver à Vadstena environ un mois, ce qui, vu les circonstances, doit être considéré comme un voyage très rapide.

³ Cfr p. 13.

⁴ Chiffre d'Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat du 16 avril 1587, (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II 43, f. 190*). Cfr Appendice n:o 8.

⁵ Chiffre d'Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat du 10 avril 1587, (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 188*). Cfr Appendice n:o 7.

⁶ Ibid.

⁷ Chiffre ci dessus cité du 16 avril 1587. Cfr Appendice n:o 8.

⁸ Cfr *Svenska Riksdagsakter*, II, p. 721.

⁹ La date exacte de l'arrivée à Vadstena du duc Charles nous est donnée par une lettre de Jacobus Holde à Antonio Possevino, datée Vadstena le 27 avril 1587, (*Arch. Vatic., Nunz. Pol., Add. II, papiers épars*). Voici le passage qui nous intéresse ici . . . *Carolus is, ad comitia vocatus, imperterritus in propria una cum coniuge comparuit persona. Vastenas absque ulla solemnitate ingressus est 23 Januarii, sed ob suspiciones quasdam, in conspectum fratris ante primum Febr. admissus non est.*

donnée à Wrader ne sera donc influencée ni par les uns, ni par l'autre; elle représentera l'opinion absolument personnelle de Jean III et du prince Sigismond au sujet de la candidature de ce dernier au trône de Pologne,¹ telle que la communiquera Sigismond lui-même à la reine Anna. Or, tout en s'efforçant de *quietare la Regina di Polonia*, le jeune prince n'en déclare pas moins très catégoriquement „*che nel matrimonio con la figlia del Duca di Olstain (Holstein) era passato tanto innanzi, che non potea tornare indietro, et che essa era heretica.*“² Et Bernard Gołynski, confirmant *che questo matrimonio si haueua per concluso*, ajoute encore „*che il Re di Suetia et il Principe si mostrauano come freddi in questo negotio del Regno di Polonia, come non se ne curassero, parendole che non si troui altro mondo fuor di Suetia, et che il Re di Suetia et tutto quel Regno amauano tanto il Principe di Suetia, che egli temeua che non l'haurebbono mandato mai in Polonia, sebbene fusse eletto Re di Polonia.*“³

¹ Dans sa *öppna bref om konungavalet i Polen* du 13 avril 1588, (*Arch. royales de Suède, Riksreg.*) Jean III, s'excusant de ne pas avoir communiqué aux Etats et au duc Charles les offres polonaises, prétendra avoir reçu la première nouvelle de la mort de Batory à l'époque de la Diète de Vadstena, c'est-à-dire lors de l'arrivée de Uchanski en qualité d'ambassadeur officiel (voir plus loin). Cette „erreur“, que Jean III pouvait se permettre vu le caractère absolument secret et privé de la mission de Lambert Wrader, démontre que celle-ci passa tout à fait inaperçue et que son but ne fut dévoilé à personne, pas même aux conseillers les plus intimes du roi.

² Chiffre ci dessus cité d'Annibale di Capua du 16 avril 1587. Cfr Appendice n:o 8.

³ Ibid . . . Observons bien qu'il n'est nullement question ici de „bruits“. Les détails concernant le point où en sont les pourparlers en vue du mariage de Sigismond avec Christine de Holstein, sont communiqués par le nonce à Rome déjà le 10 avril (Cfr Appendice n:o 7). Ici déjà Annibale di Capua est parfaitement catégorique. Vu l'importance énorme de l'affaire il contrôle avec soin ses renseignements *con varij mezzi che possono sapere il vero* (Appendice n:o 8) et ce n'est que *havuto certezza* qu'il les répète de point en point. Pour ce qui est des renseignements donnés par Bernardo Gołynski, parfaitement conformes avec ceux de la lettre de Sigismond lui-même, le nonce réussit à se faire communiquer la lettre du jésuite, et ce n'est qu'après l'avoir lue lui-même qu'il confirme tout ce qu'il a écrit précédemment. Enfin le 20 avril, après le retour d'un autre agent venant de la cour de Suède, Annibale di Capua répète une troisième fois ses avis et toujours exactement dans les mêmes termes. Observons de plus la con-

Ainsi donc, alors que personne n'a encore influencé son opinion, Sigismond *refuse* de poser sa candidature, et Jean III, loin de désapprouver son fils, laisse au contraire entendre, que, même au cas où celui-ci serait élu, lui, le roi, ne le laisserait pas sortir de son royaume héréditaire.¹

Et cette décision des deux princes était si sincère, si irrévocable, que lorsque, quinze jours après le départ de Lambert Wrader, Paolo Uchanski vient à son tour², et cette fois ci officiellement, participer la mort de Batory et offrir à Sigismond le concours d'Anna de Pologne pour l'élection qui se prépare, cette nouvelle, pourtant si importante, n'est communiquée ni aux Etats du royaume, encore rassemblés à Vadstena, ni au duc Charles de Södermanland.³

cordance parfaite à ce sujet entre la version donnée par Sigismond et celle fournie par Gołynski. On pourrait à la rigueur admettre que Sigismond, pour couper court aux exhortations d'Anna, ait exagéré les liens qui le liaient à l'hérétique Christine de Holstein; Gołynski, lui, qui avait tout intérêt à présenter ces liens sous la forme la moins „liante“, aurait certainement rétabli la réalité.

Il reste donc parfaitement avéré qu'au moment où Sigismond reçut Wrader, son mariage avec Christine de Holstein *si hæuua per concluso*; en d'autres termes, que le prince de Suède était *officiellement fiancé* à la cousine du roi de Danemark, à celle qui plus tard devint la femme de son oncle et plus terrible adversaire, à celle enfin qui contribua le plus à pousser la duc Charles à s'insurger contre son neveu et légitime monarque.

C'est là un fait d'une importance capitale pour la compréhension exacte de ce qui se passera en Suède cinq ans plus tard; un fait dont le vrai caractère et la signification a échappé aux historiens suédois, qui, parlant du mariage du duc Charles indiquent seulement qu'il „avait été question jadis“ d'un mariage entre Christine et Sigismond, sans prêter à ce fait une importance quelconque.

¹ Les „craintes“ exprimées à ce propos par le Père Gołynski valent une affirmation. N'oublions pas en effet que Gołynski était le confesseur de Sigismond et par conséquent au courant des pensées les plus intimes du jeune prince.

² Cfr p. 16.

³ Cfr AHLQVIST, Op. cit. pp. 88, 89, ainsi que p. 33, note. 9. E. HILDEBRAND (*Svenska Riksdagsakter*, p. 721) dit que: . . . *något meddelande om saken gjordes icke till ständerna, och med hertig Karl synes han endast meddelat sig i största allmänhet*. Cette dernière supposition me paraît excessivement problématique. Le duc Charles quitta Vadstena le 16 février; à cette époque Wągligowski n'était pas encore arrivé et nous savons déjà que jusqu'à son arrivée le roi ne souffla mot à personne des affaires de Pologne. Il est peu probable qu'il ait fait une exception pour Charles.

La réconciliation si longuement discutée avec ce dernier est définitivement conclue le 14 février,¹ et solennellement communiquée aux Etats, après quoi le duc rentre dans son duché et la Diète se sépare,² sans qu'aucune mention ne soit faite des affaires de Pologne. Jean III et Sigismond restent à Vadstena entourés de leurs conseillers habituels, les principaux chefs de l'aristocratie, tous proches parents du roi. Répétons le une fois de plus: à ce moment là, ni Jean III ni Sigismond n'ont cédé le moins du monde à la tentation de chercher une fois encore à réaliser le rêve caressé jadis si ardemment d'unir sur la même tête les deux couronnes de Pologne et de Suède.

Quinze jours ne se sont pas écoulés que tout est déjà changé. A peine le bruit, répandu par les Habsburgs, de l'emprisonnement du prince Sigismond³ fut il parvenu à Varsovie, que la reine-veuve s'était empressée d'envoyer en Suède un de ses gentilshommes, Valentin Wagligowski, afin de savoir au juste ce qui en était.⁴ L'angoisse dans laquelle cette nouvelle inattendue a jeté la vieille princesse ressort du fait, qu'oubliant toutes ses rancunes,⁵ c'est à Jean III qu'elle s'adresse. Si, ainsi que la reine l'espère, les bruits de guerre civile en Suède, d'emprisonnement de Sigismond, etc., se trouvent être dénués de fondements, Wagligowski devra annoncer au roi qu'Anna fera tout pour soutenir la candidature de son neveu. Il devra pousser le roi à agir énergiquement et tout particulièrement à envoyer le plus rapidement possible des ambassadeurs en Pologne pour présenter officiellement la candidature du prince Sigismond.⁶

¹ *Svenska Riksdagsakter*, II, p. 721.

² *Ibid.* Le duc Charles quitta Vadstena déjà le 16 février.

³ *Cfr* p. 18.

⁴ Le but de la mission de Valentin Wagligowski ressort de la réponse qu'il rapporta en Pologne. *Cfr* Jean III à Anna de Pologne le 1 mars 1587. Appendice n:o 6.

⁵ *Cfr.* p. 13.

⁶ . . . *Id quae V, S:ti respondere volumus, uberius etiam ex nuntijs filij nostri, post paucos dies ablegaturos, animum nostrum percipiet.* (Jean III à Anna de Pologne, le 1 mars 1587. Appendice n:o 6.)

Et, chose extraordinaire, Jean III — car Sigismond personnellement ne joue dans toute cette affaire qu'un rôle parfaitement secondaire.¹ — Jean III, dis-je, si décidé il y a quinze jours encore à ne pas laisser son fils briguer la couronne des Jagellons, *accepte* maintenant, et Wagligowski, renvoyé en toute hâte,² rapporte à Anna une lettre autographe, dans laquelle le roi la remercie de ses efforts en faveur de Sigismond, *consent* à la candidature de celui-ci et promet l'envoi *post paucos dies* d'ambassadeurs.³ Cette lettre est remarquable sous bien des rapports.

En 1573, tout comme en 1575, le piteux échec de la candidature suédoise en Pologne avait été du à l'arrivée tardive des ambassadeurs de Jean III, à l'insignifiance des „offres“ suédoises, aux maladroitesses allusions aux „droits héréditaires“ de Sigismond à la couronne des Jagellons, enfin, aux revendications pécuniaires du toujours besogneux roi de Suède.⁴

Ces dernières, cause principale de la brouille entre Jean III et Anna de Pologne, sont prudemment éliminées de la lettre que Wagligowski porte à la reine-veuve. De même aucune allusion n'y est faite à la délicate question du mariage de Sigismond avec une hérétique.⁵ Le désir tout particulièrement souligné d'Anna que

¹ Dans tous les documents concernant l'élection de Pologne de 1587 c'est toujours Jean III qui joue le premier rôle. C'est lui qui expédie les ambassadeurs de son fils, lui qui les munit d'instructions, lui qui discute les conditions qu'ils offriront aux Polonais, lui en un mot qui dirige tout. Sigismond personnellement n'apparaît nulle part. Plus tard, lorsque son fils sera proclamé et couronné roi de Pologne, Jean III n'en continuera pas moins à le traiter comme un enfant, plaçant mainte fois par celà le jeune roi dans une position très désagréable.

² Wagligowski n'a pu arriver à Stockholm que l'un des derniers jours de février au plus tôt. La réponse de Jean III étant datée le 1 mars, il a donc du repartir presque de suite.

³ Cette pièce étant de toute importance j'ai cru devoir en donner le texte *in extenso* ci après (Appendice n:o 6) bien qu'elle ait été publiée déjà un fois dans l'ouvrage actuellement assez rare de E. von MAYER *Des Olmutzer Bischofes Stanislaus Pawlowski Gesandtschaftsreisen nach Polen*, Beilage 1, p. 239.

⁴ Cfr H. BIAUDET, Op. cit. p. 250 et suiv., ainsi que 440 et suiv.

⁵ A part l'allusion contenue dans le document que je donne en appendice n:o 21 aucune mention n'est faite du mariage de Sigismond durant toute la période électorale, ni de suite après son élection. Ce n'est qu'un an et

l'envoi des ambassadeurs soit pressé est exaucé. En revanche l'allusion aux droits héréditaires de Sigismond apparaît plus forte que jamais, compliquée qu'elle l'est encore par le ton arrogant et plein de suffisance du roi. Enfin la question des offres suédoises est habilement laissée ouverte par la très ambiguë phrase qu'il suffira que celles-ci soient: „*tales, quae citra mutuam invidiam, absque utriusque regni damno et incommoditate, proponi et recipi queant, salvo utrinque cujusque regni jure, dignitate, immunitate, tum maxime juramento subditorum in coronatione facto*“, à peine mitigée par l'assurance, qu'il ne sera nullement difficile de s'entendre à ce sujet: *modo ad aequitatem omnes propendeant*.¹

Ce n'est certes pas là la lettre d'un candidat *postulant* un trône. Et en effet, Jean III ne *demande* en aucune façon la couronne pour son fils, il se borne à *consentir* à ce que Sigismond l'accepte, si elle lui est *offerte*. Et encore ce consentement n'est-il accordé qu'à contre-cœur et conditionnellement. Tout outrageusement présomptueux que fut Jean III, il est inadmissible, qu'après les échecs réitérés que lui avait valu, entre autres'en Pologne même, son attitude hautaine, il ait assumé un ton pareil, s'il n'eut été personnellement *contraire* à la candidature de Sigismond.

de mi plus tard, au printemps 1589, que le Saint-Siège, désireux de réconcilier Sigismond avec les Habsburgs, ordonne au nonce de Pologne, Annibale di Capua, de persuader Sigismond à demander la main d'une archiduchesse. Le nonce s'empresse d'obéir, mais se heurte à une difficulté absolument imprévue, à savoir que Sigismond n'a nullement renoncé à ses anciens projets et qu'il songe toujours à épouser Christine de Holstein. *Intendo per buona strada*, écrit Annibale di Capua, *che tuttavia questo Re di Polonia habbia desiderio in se stesso di accasarsi con quella figliuola del duca di Olstein, parente del Re di Dania, la quale e heretica. Et che per questa causa, quando gli e stato parlato di trattare matrimonio con alcuna di casa d'Austria, non vi habbia mostrato molta inclinazione . . .* (Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat, chiffre du 27 mars 1589; *Arch. Vatic. Nunz. Pol., Vol 26, f. 30*). Cette nouvelle émut profondément tout le monde catholique et une lutte longue et acharnée s'engagea entre Sigismond et ses conseillers. Les péripéties de cette lutte ne rentrent pas dans le cadre de cette étude. Sigismond dut, on le sait, céder à la raison d'état. Le 21 mai 1592 il épousait à Cracovie l'archiduchesse Anna et le 27 août de la même année son ancienne fiancée, Christine de Holstein se consolait — ou se vengeait — en épousant le duc Charles de Södermanland.

¹ Cfr Appendice n:o 6.

Nous sommes évidemment ici en présence d'un compromis. Les conseillers du roi de Suède ont courru au plus pressé: ils ont obtenu que Jean *consente à laisser poser* la candidature de son fils, qu'il se réconcilie avec sa belle-soeur et que l'envoi d'ambassadeurs soit décidée en principe. C'est là le principal. Quant au reste: conditions sous lesquelles sera présentée la candidature, offres à faire aux Polonais, mariage de Sigismond, etc., on n'a évidemment pas pu s'entendre sur ces points, mais, comme on a plusieurs mois devant soi, on espère y arriver d'une manière ou d'une autre, et, en attendant, on a recours à des déclarations que chacun pourra interpréter comme bon lui semblera.

Tandis que l'aristocratie suédoise remportait ainsi une première victoire et arrachait au faible Jean III, en attendant mieux, son *consentement* à la candidature de Sigismond, la reine de Pologne, Anna Jagellon, s'impatientait de ne recevoir aucune nouvelle de Suède. L'incertitude causée par les bruits répandus concernant l'emprisonnement du prince Sigismond nuisait à la cause de celui-ci et les partisans de la candidature suédoise commençaient à se débander. Le 5 Avril 1587 Annibale di Capua mandait à Rome que „*si dubita nondimeno che possa succedere elettione d'uno del Regno, che essi dicono Piasto, et tanto più quanto dal Principe di Suetia non hanno buona opinione, ne se ne puo hauere nuoua alcuna, et la Regina di Polonia che ha mandato tre persone aposto¹ non ha potuto hauere risposta ne nuoua alcuna per ancora.*“²

Ce n'est qu'une semaine plus tard, le 12 avril au soir, que Lambert Wrader, retardé par quelque incident de voyage, revint enfin à Varsovie, porteur des nouvelles que nous savons. Le soir même le nonce mandait au cardinal secrétaire d'Etat que „*queste noue fanno star di mala uoglia la Regina et si discorre che si raffredaranno quelli che inclinano al Principe di Suetia et crescera il fauore alli Austriaci.*“³

¹ C. a. d. Lambert Wrader, Paolo Uchanski et Valentin Wagligowski.

² Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat, chiffre du 5 avril 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 184*).

³ Chiffre d'Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat le 10 avril 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 188*). Cfr Appendice n^o 7. Obser-

Pour la vieille reine-veuve il y avait en effet largement de quoi *star di mala voglia*. Les nouvelles rapportées par Lambert Wrader impliquaient l'éroulement de tout le savant échaffaudage imaginé par elle pour conserver une influence à la cour, quelle que fut l'issue de l'élection. Nous savons déjà¹ que ses plans étaient basés soit sur l'élection de Sigismond, soit sur celle de l'archiduc Maximilien complétée par un mariage avec Anna Vasa. D'une manière ou de l'autre c'était par l'intermédiaire des Vasas, *mais des Vasas alliés à l'empereur et à l'Europe catholique*, que la vieille princesse conserverait sa position de membre de la Famille royale. Et voilà que tout venait à manquer à la fois. Jean III brisait avec l'empereur et le catholicisme, Sigismond dédaignait la couronne de Pologne et Anna Vasa, devenue au dire du Père Gołynski lui même, *tanto ostinata heretica, che lui haueua perduta ogni speranza di sua riduzione*,² était sur le point de se fiancer avec le prince héritier du Danemark.

Un caractère ordinaire aurait perdu courage, mais Anna Jagellon n'était pas un caractère ordinaire. Connaissant à fond la faiblesse de caractère de son beau-frère, elle comprit que la partie n'était pas encore perdue, et Lambert Wrader fut immédiatement renvoyé en Suède pour ramener Jean III à son ancienne politique. Wrader était muni d'une lettre écrite *molto humanamente* et dans laquelle Anna faisait *grandissima istanza* afin que le roi *procuri questa corona al figlio*. A la lettre était jointe une instruction concernant les mesures à prendre pour atteindre ce but. La première chose à faire était que Jean III „*inuij Ambassadori de più principali di Suetia, et che uenghino presto et con molto splendore*“. Ceux-ci devaient garantir aux Polonais l'union des deux couronnes de Pologne et de Suède sur la tête de Sigismond à la mort de Jean III.³

vons que le post-scriptum de ce chiffre débute par les paroles *Questa sera dodici del presente . . .*

¹ Cfr p. 10 et suiv.

² Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat le 16 avril 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 190*). Cfr. Appendice n:o 8.

³ C'est évidemment ainsi qu'il faut comprendre l'expression impropre d'*incorporatione del Regno di Suetia con questo di Polonia* employée par Annibale di Capua.

De plus il fallait que Jean „*offerisca di rilassare al Regno* (di Polonia), *particolarmente*, et celà *subito che il Principe di Suetia sia fatto Re, tutte le fortezze che hora tiene in Livonia*“. Anna soulignait que *altrimente non sarebbe eletto Re di Polonia*.¹

Nous voyons donc que si d'un côté Anna, inquiète à bon droit de la tournure que prenaient les affaires de Suède, condescend à écrire la première à son beau-frère qu'elle exècre, à le faire *molto humanamente* et même à *usare molti preghi*,² de l'autre côté elle déclare catégoriquement que sans un abandon de la Livonie suédoise à la Pologne, Sigismond n'a aucune chance de réussir.

Wrader était à peine parti que Valentin Wagligowski arrivait à son tour à Varsovie, le 17 avril,³ porteur de la lettre ci-dessus analysée de Jean III à Anna du 1 mars. Durant les cinq jours qui s'étaient écoulés du retour de Wrader à celui de Wagligowski l'angoisse éprouvée par la vieille reine a du être bien forte. En effet, cette lettre de Jean III, si ambiguë, si pleine de réticences, la comble de joie, par le fait seul que le roi *consent* à laisser poser la candidature de son fils. Sans s'apercevoir que les termes en sont offensants pour les Polonais, elle en fait prendre des copies qu'elle enverra au Pape,⁴ aux princes étrangers et aux grands du royaume.⁵

¹ Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat, chiffre du 16 avril 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 190*). Cfr Appendice n:o 8.

² Ibid.

³ Le nonce de Pologne au card. secrétaire d'Etat, le 20 avril 1587 (*Arch. Chigi, Cod. mss. M. II. 43, f. 192*). Cfr appendice n:o 9.

⁴ . . . *Questi* (Wagligowski) *ha portato lettere dal Re di Suetia alla M:ta della Regina, la quale subito si degno farmelo intendere, et mi fece uedere l'istessa lettera et ordino che me se ne desse copia, accio potessi mandarla a N. S:re et sara alligata con questa . . .* Annib. di Capua au card. secrétaire d'Etat, le 20 avril 1587 (*Napoli, Bibl. Brancacciana, Cod. ms. I. D. 13, f. 194*). Cfr Appendice n:o 10.

⁵ Cfr Appendice n:o 11: *Molti Senatori a quali la Regina di Polonia haueua mandato copia della lettera che haueua riceuuto ultimamente dal Re di Suetia . . .* Aux archives de Hannover il existe (Mss: Y, Bd II, f. 896) une copie de la célèbre lettre de Jean III à Anna du 1-er mars 1587, accompagnée d'une lettre circulaire aux magnats polonais, les priant de donner leur avis au sujet de la candidature de Sigismond.

Sur ces derniers l'effet produit fut désastreux. Trois jours après le retour de Wagligowski, Annibale di Capua écrivait déjà à Rome qu'il craignait que la malencontreuse lettre „*sia per alienare gli animi di tutti, mentre mostra che si* (c. a. d. Jean III) *muoue da istanza della Regina di Polonia a pretendere al Regno di Polonia, et non per desiderio grande che ne habbia, et che perciò uoglia consentire che il figliuolo sia eletto, domandando egli conditione che non sia pregiudicio del altro Regno, mentre questi Signori Pollachi pretendono di essere instantamente pregati et chiedano douesse cedere in fauore del Regno di Polonia tutte le forttezze et luoghi che ha in Liuania, et uoleuano molti che si trattasse di fare incorporatione del Regno di Suetia con quello di Polonia. Onde si discorre che possa nocere alla elettectione del Principe di Suetia questo modo di scriuere del Re nella sua lettera.*“¹

Et en effet, trois semaines plus tard le cardinal Radzivill annonçait de Vilna au nonce, que les Lithuaniens, jusqu'à présent les partisans les plus dévoués de la candidature suédoise, „*uisto la fredezza del Sueco, o in desiderare, o in domandare il Regno*“, commençaient à se débânder et à passer au parti du tsar Iwan.² Et presque simultanément le nonce lui même constate que plusieurs des sénateurs auxquels Anna a envoyé des copies de la lettre de Jean III, „*hanno dato risposta alla M:ta Sua contraria alla sua aspettatione, che doue l'haueua* (c. a. d. la lettre) *mandata per inanimargli a fauore del Principe di Suetia, pare piuttosto, che gli habbia esasperati, dicendo che comprendono da quella lettera che il Re di Suetia non faccia quella stima che dourebbe di questo Regno, et che mostra che si debba eleggere il Principe di Suetia per il parentato della casa Jagellonia, come fusse Regno hereditario, et che essi uogliono auertir molto bene alle conditioni che si proponanno.*“³ Il va sans dire que les Zborowski et les autres partisans des Habs-

¹ Annibale di Capua au card. secrétaire d'Etat, le 20 avril 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 192*). Cfr Appendice n:o 9.

² Le cardinal de Vilna au nonce de Pologne, le 15 mai 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 223*). Cfr Appendice n:o 12.

³ Annibale di Capua au card. secrétaire d'Etat. le 12 mai 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 202*). Cfr Appendice n:o 11.

burgs s'empressèrent de profiter d'une aussi excellente occasion de nuire à un concurrent dangereux et firent tout pour exciter encore les esprits.¹

Il était évident qu'après cette affaire la candidature de Sigismond n'avait de chances de réussite qu'à condition que les „offres“ suédoises soient réellement sérieuses, aussi Anna, voyant que les ambassadeurs de son neveu tardaient à paraître, se décida-t-elle à envoyer un nouvel agent en Suède. Les partisans de la candidature suédoise, ou plus exactement les partisans d'Anna, sont réunis en conciliabule secret chez la reine et il est décidé que l'un d'eux, le castellan de Podlachie, Martin Lesnowolski, se rendra immédiatement à la cour de Suède pour décider Jean III à envoyer Sigismond avec des troupes en Livonie, *per essere pronto al tempo della elezione*.²

En d'autres termes, Anna est décidée au besoin à recourir aux armes pour faire triompher la candidature de son neveu.

Il ne faudrait pas croire pour cela qu'elle ait brisé avec Maximilien. Bien au contraire. De suite après la mort de Batory, Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX de France et soeur de l'archiduc Maximilien, avait envoyé auprès d'Anna un gentilhomme chargé de gagner la reine de Pologne aux intérêts de Maximilien en traitant avec elle du mariage de l'archiduc avec Anna de Suède. La reine-veuve, qui à ce moment là avait surtout besoin qu'on l'aidât à arracher Jean III à la politique inaugurée par celui-ci après son mariage avec Gunilla Bielke, avait saisi la balle au bond et conseillé l'envoi en Suède d'un ambassadeur qui traiterait avec Jean III au nom de Maximilien. Celui-ci, après avoir hésité trois mois, se décida à suivre le conseil et un agent fut envoyé à Anna pour la prier de soutenir par ses recommandations les efforts de l'ambassadeur expédié à Jean III. L'agent arriva à Varsovie cinq jours après le départ pour la Suède de Lesnowolski, chargé, nous venons de le voir, de pousser Jean III à soutenir la candidature de

¹ Ibid.

² Annibale di Capua au card. secrétaire d'Etat, le 12 mai 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 202*). Cfr Appendice n:o 11.

Sigismond au besoin par les armes. Anna n'en promet pas moins son appui à l'agent autrichien et un courrier fut expédié aussitôt pour rattrapper Lesnowolski en route et lui remettre l'ordre de soutenir auprès de Jean III l'ambassadeur de Maximilien.¹

Ce trait à lui seul suffrait à prouver que le but réel d'Anna était: non l'élection de Sigismond *personnellement*, mais celle d'un candidat qui lui assurerait à elle, Anna, le plus d'autorité possible. Sigismond remplissait cette condition mieux que quiconque d'autre et Anna ne recula devant aucun sacrifice pour lui procurer la couronne, mais, même au moment où elle songe à recourir aux armes pour y arriver, l'habile femme a soin de se ménager une retraite du côté des Habsburgs par l'intermédiaire de sa nièce.

Deux ans plus tard, lorsque Sigismond, devenu grâce à Anna Jagellon roi de Pologne, refusera, tout comme l'avait fait Batory, lui aussi créé roi par cette femme extraordinaire, de se laisser gouverner par elle,² Anna passera à ses ennemis tout comme elle avait passé à ceux de Batory aux débuts mêmes du règne de celui-ci. Dans les discordes religieuses entre Sigismond et sa soeur, venue en Pologne aux instances de la vieille reine-veuve qui veut l'avoir sous la main pour mieux s'en servir, c'est le parti de l'hérétique Anna Vasa que prendra la très catholique Anna Jagellon³. Et lorsque, un peu plus tard, Sigismond se laissera entraîner dans les ténébreuses machinations au sujet d'un abandon de la couronne de Pologne à l'archiduc Ernest qui épouserait la princesse Anna Vasa, l'âme de l'intrigue est de nouveau la vieille reine-veuve. Et de même que cela faisant elle trahit la cause de Sigismond, de même

¹ Annibale di Capua au card. secrétaire d'Etat, le 16 mai 1587 (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 210*). Cfr Appendice n:0 13.

² . . . *Fra il Re et la Regina sono molti dispiaceri et poca intelligenza, perche la Regina uorebbe hauere autorità et promouere molti, il che non piace alli Senatori, ne il Re lo consente . . .* Annibale di Capua au card. secrétaire d'Etat, le 1 mai 1589. (*Arch. Vatic., Nunz. Pol., Vol. 30, f. 93*.)

³ Lorsque en 1589 le clergé polonais et le roi lui même, indigné du fait que la princesse Anna s'obstine à soutenir par tous les moyens possible la propagande protestante en Pologne, décident de la renvoyer en Suède, l'exécution de cette décision est retardée pendant de longs mois par la reine-veuve, qui essaye de retenir la princesse. Celle-ci à peine partie, Anna Jagellon essaye de la faire revenir, et elle finit par y réussir.

elle trahit aussi celle de Maximilien. Du jour où celui-ci, par son obstination, perd les sympathies dont il a joui jadis en Pologne, de ce jour Anna Jagellon l'abandonne pour Ernest, tout comme dans d'autres conditions elle a abandonné Ernest pour lui.¹

Le candidat d'Anna c'est toujours le favori du jour, c'est celui grâce auquel elle espère arriver au *pouvoir*. Digne descendante des Sforza, c'est au *pouvoir* qu'elle aspire, et tous les moyens lui seront bons pour y arriver. A soixante-dix ans cette femme extraordinaire rêvera encore de régner et déploiera pour y arriver une énergie, une habileté diplomatique réellement admirables.

En 1575 Anna, prenant parti pour l'humble voëvode de Transylvanie, avait cru placer à ses côtés sur le trône une nullité qui lui laisserait, à elle, le soin des affaires. Prenant parti pour Sigismond en 1587, Anna était sûre de conserver le pouvoir. Les deux fois elle se trompa. La nullité de 1575 se trouva être un génie, celle de 1587 un entêté. Ni l'un ni l'autre ne consentirent jamais à partager avec elle le pouvoir qu'ils lui devaient.

Nous avons laissé Jean III au moment où, sous la pression de ses conseillers, c'est-à-dire de l'aristocratie, il vient de faire un premier pas dans la voie des concessions. Il a consenti à laisser Sigismond, non briguer, mais accepter la couronne des Jagellons, si celle-ci lui est offerte. Il a mis à son consentement la condition que l'élection ait lieu „*absque utriusque Regni damno et incommoditate, et salvo utriusque cujus que Regni jure, dignitate et immunitate*“. Cela signifie que le roi est parfaitement décidé entre autres à ne pas céder un pouce de terrain en Livonie, ce qui à son tour ôte à la candidature suédoise toute chance de réussite.²

Jean III ne l'ignore en aucune façon, mais décidément ni lui, ni le prince Sigismond, ne se soucient plus le moins du monde de cette lointaine couronne de Pologne. Les ambassadeurs, qui selon

¹ En 1575 Ernest, qui paraissait être celui des archiducs dont la candidature présentait le plus de chances, avait été le favori d'Anna. Ce n'est que le jour où une rupture survint entre Ernest et les tout-puissants Zborowskis qu'Anna s'empressa de suivre le courant et de passer au parti de Maximilien.

² Cfr Jean III à Anna de Pologne, le 1 mars 1587, Apperdice n° 6.

la lettre du roi à Anna (du 1 mars) devaient être expédiés *post paucos dies*, ne sont même pas désignés six semaines plus tard, lorsqu'arrive à Vadstena un ambassadeur polonais chargé par la Diète de Convocation de demander que la Suède n'inquiète pas la Pologne durant l'interrègne. Et cet ambassadeur constate que „*l'istesso Principe non si riscalda molto in questo negotio. Et che il Re suo padre si mostrava altiero in modo che difficilmente saria condescendo alle conditioni che dimanderanno questi Signori Polachi.*“¹

Ces conditions Jean III ne les connaît pas encore, il est vrai, mais Lambert Wrader ne va pas tarder à les lui apporter.² Elles comprennent, nous la savons déjà, l'union, voire même l'incorporation de la Suède entière à la Pologne à la mort de Jean III, ainsi que la cession immédiate aux Polonais de toutes les possessions suédoises en Livonie. Certes ce n'est pas là ce qu'on pourrait appeler des conditions „*absque utriusque Regni damno et incommoditate, et salvo utrinque cujusque Regni jure, dignitate et immunitate*“. Evidemment Jean III va les refuser avec indignation!

Eh bien non, il ne refuse pas, ou du moins il ne le fait pas catégoriquement. L'aristocratie réussit à faire un pas de plus vers son but. Elle a déjà obtenu le „consentement“ du faible monarque à ce que Sigismond accepte la couronne des Jagellons, elle lui arrache maintenant son assentiment à ce que des ambassadeurs spéciaux soient envoyés en Pologne pour y veiller aux intérêts suédois.

Le compromis cette fois-ci est encore plus évident que lors de la fameuse lettre du 1 mars. Jean III consent à l'envoi des ambassadeurs, il a même la faiblesse de se laisser imposer pour cette

¹ Annibale di Capua au cardinal secrétaire d'Etat, le 9 juin 1587. (*Arch. Chigi, Cod. ms, M. II. 43, f. 228.*) Cfr Appendice n° 16.

² Les instructions données aux ambassadeurs portent la date du 4 mai 1587. A ce moment Lambert Wrader, parti de Varsovie le 14 avril par la voie de Danzig, c. a. d. par mer, devait déjà être arrivé à Vadstena. Il s'y trouvait en tout cas le 13 mai, date à laquelle les ambassadeurs suédois quittèrent la cour pour se rendre en Pologne (AHLQVIST, *Op. cit.* p. 90), puisqu'il revint à Varsovie en leur compagnie. Il est donc absolument hors de doute que Jean III connaissait les conditions des Polonais au moment où il consentit à l'envoi d'ambassadeurs à la Diète d'élection.

mission deux des principaux chefs de l'aristocratie militante, Erik Sparre, vice-chancelier du royaume, et Erik Brahe, majordome du prince Sigismond, mais en revanche il munit ceux-ci d'instructions qui ne manquent certes pas d'„originalité“, pour qui vient, ou du moins devrait venir en postulant, pour qui vient briguer une couronne.¹

Après avoir présenté à la reine-veuve les compliments d'usage et les salutations de Jean III, les ambassadeurs exposeront à Anna les motifs pour lesquels ils ont été expédiés aux Etats et au Sénat de Pologne, à savoir: pour . . . „demander, réclamer et exiger le payement des sommes qui Nous sont dues, à Nous et à Nos enfants bien aimés“. ² Et ce payement, les ambassadeurs exigeront qu'il ait lieu séance tenante. Après cette curieuse entrée en matière, les ambassadeurs pourront discuter avec Anna la question de savoir s'il ne vaut peut-être pas mieux que Sigismond accepte la couronne que lui ont offert „les principaux et les meilleurs membres de la noblesse tant polonaise que lithuanienne“. ³ Mais les ambas-

¹ „*Instructio opå the Ährender, som wij Johan den tridie . . . så wäl uti vårt som wår älskelige k. Sons then Högborne Furstes och Herres Hertig Sigismundi . . . Nampn, the Edle och Wälborne . . . Hr Erik Sparre . . . och Hr Erik Grefwe till Wisingsborg . . . befalt hafwe til at framsättie och förhandle, så wäl hoos Stormächtige Drotning uthi Pälén . . . som Rijkens Råd och Ständer uthi Konungarijket Polen. Actum Wadstena then 4 Maij Anno 1587.*“ Imprimé chez J. WERWING, *Konung Sigismunds och Konung Carl den IX:des Historier* Vol. 11, Bilagor, n:o 1.

² „*Sedan skole the uptückia Stormächtige Polniske Drotning the orsaker för hwilkes skull the till Ständerne och Rådet uti Polen utskickade äre, nembliken til at begära, fordra och kräfia opå then betalning, som oss och wåre elskelige käre Barn medh all rätt och uthan all gensago af then Polniske Crono bör at hafwa, såsom af Instructionen, som wåre Sündebudh medgifwen war för tu åhr klart är . . .* Ainsi donc, loin de réduire le moins du monde ses prétentions Jean III maintient au contraire celles-ci dans la mesure qui avait failli deux ans plus tôt occasionner la guerre entre lui et Stefan Batory. (Ibid. p. 2.)

³ „*Imedlertidh skole likwäl wåre Legater påminna Stormächtiga Drotning i Polen om thet Ährende, som H. Kt. nyligen till oss och wår Son, icke allenast genom Bref uthan och sitt eget Bodskaps muntlige Relation hafwer tillkomna latet: nembliken om then hiertans benägenheet, som the förnämste och besynnerligeste af Polniske och Littowiske Adel til wår Son drage, hvilken störste och mäste parten af them, honom för Konung sigh utwaldt hafwe.*“ (Ibid. p. 3.) Il ressort de ce passage qu'Anna et les ambassadeurs polonais avaient singu-

sadeurs auront soin dans ce cas de bien faire ressortir qu'en choisissant Sigismond pour leur roi, les Polonais, loin d'augmenter en quoi que ce soit le prestige de celui-ci, ne font que s'acquitter d'une dette de reconnaissance et de gratitude envers la glorieuse dynastie des Jagellons, à laquelle ils doivent tant, et dont Sigismond est le principal rejeton. La dignité et l'honneur des Polonais exigent donc que leur choix tombe sur Sigismond. Si cela a lieu, Jean III abandonnera à son fils toutes ses créances en Pologne; il „continuera, ainsi qu'il l'a fait jusqu'à ce jour à aider les Polonais de ses conseils et par ses actions“. ¹ En revanche, si les ambassadeurs constatent que Sigismond n'a pas pour lui la majorité absolue des électeurs, ou qu'une part de ceux-ci ne sont partisans du prince que dans l'espoir d'être récompensés par des cadeaux ou des privilèges, si surtout les ambassadeurs constatent que les Polonais exigent quoi que ce soit qui „puisse diminuer Notre royaume“, ² ils devront renoncer de suite à laisser même proposer la candidature suédoise, et réclamer le paiement immédiat des sommes dues à Jean III. Si la candidature de Sigismond est proposée à la Diète aux conditions requises par le roi, les ambassadeurs sont autorisés à offrir à la Pologne une alliance offensive et défensive contre Moscou, ainsi qu'à *promettre* à ceux qui voteront pour le prince suédois, que Jean III n'oubliera pas leur fidélité envers lui. ³ Le

lièrement exagéré les sympathies des Polonais pour la candidature de Sigismond.

¹ „Och wele wij thess föruthan. såsom wij här till daghs the Poler hafwe handhaft och hulpet, och all wällbenägenheet med råd och dådh bewijst . . . (Ibid. p. 5).

² Men hvar som then Polniska Drottning förnimmer the Polers Sinne annat there nu wara omskiift, eller igenom ett annat sätt åstunda wår Son till Konung, och för then orsak skull oijklige wilkor wele framsättia, eller och thenne Handel allenast wele uthföra för store gåfwor, skiäncker och förläningsafgifter skull, med hwilket the oss och wårt Rijke till förminskelse wara wele: Så skole wåre Legater säija till Drottningen, att wij alsintet uthi thenne måtte giöra wele, icke heller wele wij eller wår Son sökia något Uthländskt fremmande Rijke, medh wårt eigit Rijkes skade och förderf. (Ibid. p. 5.)

³ Dans toute cette affaire de l'élection de Pologne la personne de Jean III est indissolublement liée à celle de Sigismond. C'est *Nous et Notre Fils* qui envoyons les ambassadeurs, c'est *Nous et Notre Fils* qui ne voulons pas une couronne étrangère au détriment de *notre* royaume héréditaire,

document se terminait enfin par le texte de la protestation indignée que devaient lire les ambassadeurs à la Diète de Pologne, au cas où celle-ci n'élirait pas Sigismond et refuserait cependant de payer les sommes dues à Jean.

Cette pièce curieuse constitue bien si l'on veut une réponse aux propositions faites au nom d'Anna Jagellon par Lambert Wrader, une réponse du reste parfaitement en harmonie avec le caractère présomptueux et violent de Jean III; c'est un refus, un refus dédaigneux et sciemment¹ arrogant de jouer le rôle de solliciteur. Tout comme Iwan le Terrible, Jean III attend qu'on vienne humblement le prier d'*accepter* la couronne des Jagellons, il refuse de la *demande*.

Mais toute la signification de ce refus est annulée par le fait de l'envoi d'ambassadeurs à la Diète d'élection. Du jour où il commet l'imprudence de donner aux chefs de l'aristocratie suédoise pleins-pouvoirs de traiter avec Anna et les Etats de Pologne au sujet de la candidature suédoise, Jean III n'est plus maître de la situation. Entre Anna Jagellon, qui, pour conserver sa position à la cour, veut à tout prix que la couronne échoie à son neveu, et les magnats suédois, qui, pour affaiblir le pouvoir royal chez eux, désirent se débarrasser de la présence en Suède de Sigismond, une complicité tacite s'établit, et comme la lenteur des communications avec la lointaine Suède rend impossible des relations suivies entre le roi et ses ambassadeurs, les complices restent maîtres de faire ce que bon leur semblera.

c'est enfin *Nous et Notre Fils* qui récompenseront ceux qui feront preuve de zèle, et de *fidélité* envers *Nous et Notre Fils*. Sigismond personnellement n'apparaît jamais, et personne n'a du reste l'air de s'inquiéter le moins du monde de ce que pourrait bien désirer ou ne pas désirer le jeune prince.

¹ Nous avons vu plus haut (p. 37) que, dans sa lettre à Anna du 1 mars, Jean III avait soigneusement évité toute allusion aux revendications pécuniaires, cause principale des rapports tendus qui régnaient entre la Pologne et la Suède. Aujourd'hui, indigné par les prétentions des Polonais, le roi ne se contient plus. Les revendications pécuniaires passent au premier plan, et cela sous une forme plus violente que jamais. Le ton entier des instructions est du reste tel, qu'il n'est pas possible d'admettre que Jean III, instruit comme il l'était par l'expérience de deux élections précédentes, ait écrit de cette façon si réellement il eut désiré obtenir pour son fils la couronne.

Leur tactique est désormais la suivante. D'un côté, transgressant de la manière la plus effrontée les instructions données par Jean III, on consentira à n'importe quelles conditions, pourvu que Sigismond soit élu; de l'autre aucune peine ne sera épargnée, aucun subterfuge négligé pour amener Jean III à céder et à donner son assentiment à l'oeuvre accomplie par la reine-veuve et ses complices les ambassadeurs suédois.

Les projets matrimoniaux de l'archiduc Maximilien¹ vinrent seconder très à propos les efforts des conjurés à ce dernier propos. Martin Lesnowolski, envoyé à Vadstena par la reine-veuve et les magnats polonais ses partisans,² était arrivé à la cour de Suède durant la première moitié de juin. Il devait, nous le savons déjà, confirmer en tous points les propositions faites par Lambert Wrader. Il devait de plus engager Jean III à envoyer en Esthonie une armée sous les ordres de Sigismond, afin d'être au besoin prêt à soutenir par les armes une élection éventuelle du prince suédois. Si l'indignation de Jean III avait été grande à l'ouïe des propositions de Wrader, combien plus grande ne le serait elle pas à l'ouïe des prétentions bien plus outrecuidantes encore de Lesnowolski! Heureusement pour ce dernier il n'est pas seul. En même temps que lui est arrivé à Vadstena l'agent chargé par l'archiduc Maximilien de demander la main d'Anna Vasa.³ Il est même probable qu'un second agent, envoyé par l'archiduc Matthias dans le même but, arriva immédiatement après le premier.⁴ Une fois de plus la perspective s'offrait de voir réaliser le traditionnel rêve des Vasas d'une alliance matrimoniale avec les Habsburgs.

C'est plus qu'il n'en faut pour éblouir le faible Jean III. Il cède un fois de plus. Loin d'éconduire Lesnowolski avec indignation, le roi écrit à Erik Brahe et à Erik Sparre pour les autoriser,

¹ Cfr p. 16.

² Cfr p. 43.

³ Cfr p. 44 et Appendice n° 13.

⁴ . . . *E stato referto alla Regina di Polonia che l'Archiduca Matthias habbia mandato Ambasciatori in Suetia a trattare matrimonio con la figliuola di quel Re, et se fusse cosi mostrarebbe di uolere fare concorrenza in ogni cosa à suoi fratelli . . .* Annibale di Capua au card. secr. d'Etat, chiffre du 1^{er} juin 1587. (*Arch. Chigi, Cod. ms. M. II. 43, f. 218.*) Cfr Appendice n° 15.

au cas où cela serait absolument nécessaire, à donner aux Polonais *quelque vague espérance* au sujet de la Livonie.¹

La texte même de la lettre indique clairement que Jean III en faisant cette concession n'est nullement sincère. Il autorise une vague promesse, mais il est bien décidé à ne pas céder la Livonie suédoise, il le déclare catégoriquement. L'importance de cette concession est néanmoins très grande: elle nous montre, qu'à partir de la fin de juin 1587, le roi de Suède *désire réellement* que son fils soit élu. Anna Jagellon et ses complices ont joué leur partie très habilement. Après avoir spéculé sur la présomptueuse fatuité de Jean III, après lui avoir fait accroire que la Pologne entière est pour Sigismond,² après avoir fait miroiter à ses yeux éblouis la perspective d'une alliance matrimoniale avec les Habsburgs, ils parachèvent leur oeuvre en escomptant la haine du roi contre le tsar et sa terreur de voir celui-ci être élu roi de Pologne. Ils lui persuadent que si Sigismond se retire la couronne échoira inévitablement à Iwan, et qu'il s'en suivra une alliance entre Moscou, la Pologne et l'empereur contre la Suède.³

L'autorisation accordée par Jean III à ses ambassadeurs de donner aux Polonais *quelque vague espérance* au sujet de la Livonie a servi plus tard d'excuse du rôle joué par ceux-ci dans toute cette affaire. Erik Sparre a été le premier à s'en servir, affirmant plus tard qu'il n'avait fait que se conformer aux ordres de Jean III et qu'il n'avait en réalité donné aux Polonais par rapport à la Livonie que de „vagues espérances“, et cette thèse a été soutenue par ceux des historiens suédois qui se sont donnés pour tâche de laver

¹ . . . *Widare måge i och uthi lägeligh tidh, när det så behöfves, seije att wij haffue loffwedt och tillsaght the Lifflender, som wthi wårt hertighdöme Esteland äro boendes, att wij icke wille giffwe them ifrå oss vnder någon annen öffverheet, och ther på haffue the hordtt osz och Cronen theres troheet och trygghets Eedh. Såsom i och kunne wäll wptenkie några flere sådanne förslagh ther medh att giffue the Påler någon löösz förtröstan, att jw whaledt ther igenom icke motte bliffue förhindrett . . .* Jean III aux ambassadeurs suédois en Pologne le 23 juin 1587, AHLQVIST, Op. cit. p. 95.

² Cfr p. 47.

³ La crainte de voir la couronne de Pologne tomber entre les mains du tsar est la principale raison que donne de sa conduite dans toute cette affaire Jean III, dans sa „lettre ouverte aux Suédois“, du 13 avril 1588. Cfr *Svenska Riksdagsakter II*, p. 800.

l'aristocratie de toute accusation de trahison dans cette occurrence.¹ Or, le texte de la convention signée le jour même de l'élection de Sigismond par le Sénat de Pologne d'une part et les ambassadeurs suédois de l'autre dit textuellement: „*Item Liuoniae Partem, quam Ser: mus Rex nunc possidet, ad reliquum corpus Liuoniae, Regnum Poloniae et Magnum Ducatum Lithuaniae adiungere et incorporare tenebitur*“. Et comme en Pologne on savait par expérience combien peu il était possible de se fier aux promesses des candidats à la couronne en général, et à celles des Suédois en particulier, la convention continuait: „*pro quo ut Ser:mi Regis Legati sponponderunt, ita etiam Ser:ma Anna Regina Poloniae cauit cauetque omnibus bonis suis tam in regno Neapolitano ac Ducatu Barensi et Rossanensi, duoannaque Foggia constitutis, tum in dote ac contradote summisque atque in uniuersum bonis omnibus tam mobilibus quam immobilibus intra et extra Regnum constitutis.*“² Il n'est donc nullement question ici d'une „vague espérance“, mais bien d'une assurance parfaitement catégorique et par dessus le marché garantie par un engagement de toute l'énorme fortune de la reine-veuve.

Chaque paragraphe de cette convention du 19 août 1587 constitue du reste une violation flagrante des instructions données par Jean III à ses ambassadeurs. Sigismond cédait à la Pologne tous ses droits à l'héritage Sforza, il s'engageait à entretenir *aux frais de la Suède*, mais au service de la Pologne, non seulement une flotte dans la Baltique, mais une armée en Livonie, il consentait à payer des restants de solde dus aux troupes de la République, à élever, armer et entretenir à ses propres frais cinq forteresses aux endroits que désignerait le Sénat de Pologne, il s'obligeait enfin à observer strictement les *pacta conuenta* d'Henri d'Anjou et à élir domicile *permanent* en Pologne même, ne pouvant se rendre en Suède, même une fois devenu roi de ce pays, que de l'assentiment du Sénat et de Etats de Pologne.³

¹ Voir tout particulièrement AHLQVIST, Op. cit. p. 95 note 5.

² Cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 98, note 3. Cfr aussi Appendice n:o 22.

³ Le texte de cette convention a été publié *in extenso*:

I:o en suédois, par WERVING, Op. cit., Vol. II, Bilagor, p. 11.

II:o en latin, dans les *Svenska Riksdagsakter*, Vol. II.

Jean III n'avait bien entendu aucune idée de la manière dont ses ambassadeurs s'étaient acquittés de la mission de confiance dont il les avait chargés. Ce fut à Martin Lesnowolski, dont la première mission en Suède avait eu un si grand succès, qu'on confia, une fois l'élection faite, le soin d'informer le roi de ce qui venait de se passer. On espérait sans doute que l'habileté diplomatique du castellan de Podlachie, ainsi que la satisfaction du succès remporté par la candidature de son fils, suffiraient à décider Jean III à s'incliner devant le fait accompli et à approuver la convention du 19 août.

Peu s'en fallut qu'on ne se trompât. A l'ouïe des conditions souscrites en son nom et en celui de Sigismond par Erik Brahe et Erik Sparre, le roi entra en fureur, fit appeler Lesnowolski, se laissa aller en sa présence à un de ses excès habituels d'expressions vives, et finit par déclarer catégoriquement que ni lui ni Sigismond n'entendaient accepter la couronne de Pologne à des conditions pareilles et que le jeune prince ne quitterait pas la Suède. L'attitude de Jean III était si décidée que Lesnowolski, désespérant de le ramener à d'autres sentiments, prit congé et se prépara à rentrer en Pologne.¹

Une dernière trahison, un dernier mensonge de l'aristocratie sauvèrent la situation. A l'instigation d'Erik Sparre, revenu en Suède peu après Lesnowolski, ce dernier présenta au roi un écrit dans lequel il assurait que la clause concernant la cession de la Livonie n'était pas irrévocablement obligatoire pour Sigismond² et Jean III, cédant aux objurgations de ses conseillers et de tous les membres présents de l'aristocratie,³ finit par céder une dernière fois et consentit à ce que Sigismond s'embarquât, à condition toutefois qu'il refusât de mettre le pied sur terre polonaise, avant que le Sénat

¹ Cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 101 et 102.

² Cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 102, note 1.

³ Cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 101 et *Svenska Riksdagsakter*, p. 789. L'éditeur de ces *akter*, le principal spécialiste de la Suède pour tout ce qui concerne cette époque, l'archiviste royal E. Hildebrand, dit ici: *Icke blott rådet utan äfven de närvarande af adeln samt af andra ständer lära då hafva gjort bevekliga föreställningar mot detta beslut* (c. a. d. la décision du roi de refuser la couronne).

de Pologne l'ait catégoriquement dispensé de sa promesse à l'égard de la Livonie.¹

La partie était terminée, et terminée à l'avantage définitif et complet de l'aristocratie.

Dans toute cette affaire de l'élection de Pologne l'attitude de Jean III est non seulement claire, mais aussi parfaitement logique. Au moment où lui parvient la nouvelle de la mort de Batory, le roi de Suède vient de modifier radicalement les principes de sa politique extérieure et par ce fait l'éventualité d'une élection de Sigismond en Pologne a perdu toute signification pour lui. Il repousse donc catégoriquement les avances que lui fait Anna Jagellon à ce sujet. Abusé par Anna, qui lui fait croire que la Pologne entière est pour Sigismond, et travaillé par l'aristocratie pour les raisons que nous savons, Jean III finit par consentir à ce que son fils *accepte la couronne qu'on lui offre*. Mais il n'y consent qu'à condition que cette acceptation ne portera aucune atteinte aux intérêts de la Suède, ni surtout à l'intégrité territoriale du royaume des Vasas.² Personnellement Jean III n'a jamais été plus loin dans la voie des concessions à faire aux Polonais.³ Personnellement il n'a eu aucune part aux négociations qui amenèrent l'élection de Sigismond, et lorsque il apprend — après coup — à quelles conditions cette élection a été faite, il refuse catégoriquement de la reconnaître et de laisser son fils s'embarquer pour la Pologne. Il faudra un dernier mensonge, une dernière trahison pour lui faire changer d'avis. Et lorsque il apprendra qu'il a été trompé une

¹ Cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 102.

² On pourrait ajouter: ni à la liberté personnelle de Sigismond en matière d'alliance matrimoniale. Nous avons vu en effet que Sigismond, même devenu roi de Pologne, ne renonça pas pour celà à épouser Christine de Holstein. (Cfr p. 37, note 5). La vague promesse donnée à ce sujet par Lesnowolski (Cfr appendice n:o 21) ne saurait signifier grand chose, vu qu'il est fort probable que cette promesse n'émanait pas de Sigismond lui même.

³ Nous avons vu plus haut que l'autorisation tant discutée de donner aux Polonais quelque vague espérance par rapport à la Livonie n'était qu'une manoeuvre électorale et que Jean III était d'avance parfaitement décidé à ne pas céder sur ce point.

fois de plus, tous ses efforts tendront à obtenir que son fils abdique cette couronne devenue odieuse et rentre en Suède.¹

Comme ni les Etats du royaume de Suède,² ni le duc Charles n'ont été mêlés en aucune façon à toute cette affaire,³ c'est donc évidemment à l'aristocratie seule, que revient, du côté suédois, la responsabilité de l'élection de Sigismond, et nous avons vu par quelle suite ininterrompue de trahisons et de mensonges elle parvint à faire élire roi de Pologne le jeune prince.

Or, quel pouvait bien être le but que poursuivait l'aristocratie suédoise en travaillant ainsi, et par de tels moyens, à une élection que ne désiraient ni le roi, ni Sigismond lui même, ni le peuple suédois; à une élection qui faisait perdre à la Suède ses provinces transbaltiques, lui imposait de lourdes charges pécuniaires et risquait de l'entraîner dans une guerre avec l'empereur et avec Moscou?

Une seule réponse est possible à cette question: celle indiquée déjà par le roi Gustaf-Adolf de Suède dans son histoire du règne de son père, — ce même duc Charles de Södermanland qui figure dans la présente étude — celle que nous avons nous mêmes formulée plus haut:⁴ *En agissant ainsi l'aristocratie suédoise ne pouvait avoir qu'un seul but: celui d'affaiblir le pouvoir royal, de*

¹ Ce fut, on le sait, le but principal de l'entrevue de Reval en 1589.

² Cfr p. 35.

³ Le duc Charles de Södermanland ne fut informé des négociations en vue de l'élection de Sigismond que vers la fin du mois de juin 1587, plus d'un mois après le départ pour la Pologne des ambassadeurs suédois. L'eut il même voulu, qu'il n'aurait par conséquent pu exercer aucune influence sur les événements. Cfr *Svenska Riksdagsakter*, p 803 et 804.

⁴ Voici d'après l'édition de BERGIUS (Stockholm 1759, p. 97) le passage en question: *Elliest såsom till Håfwa tillgå plägar bland dhe mächtige, war och icke litet haat kastat emellan några af Riksens Råd och hertig Carl (som dhe honom kallade,) ty ther kunde wäl hittas ibland dem någre, som hade warit till fredz att Konungen hade warit ett spiut och suttit igenom Hertigen, så hade dhe warit dem quitte både, efter som af Herr Hogenskildtz scholier öfwer Arfföreningen, som i Cantzeliet förwares, är till att see, hwad hjerta han till Konunga Slächten burit hafwer. Thesse sällar woro och the, som rådde Konung Johan, att han skulle föda sin Son till bägge Riken (thet war i then Papistische Religionen) som honom odugse till Sweriges Regemente gjorde, och ther af all then oreda sedan kommen är, som Fäderneslandet så jämmerligen hafwer kring kastat.*

se débarrasser de la dynastie des Vasas et de faire de la Suède ce qu'elle avait été déjà auparavant, une monarchie élective, régie par une oligarchie toute-puissante.

La preuve matérielle du fait existe du reste. Il suffit pour s'en persuader de parcourir les célèbres *Articles de Kalmar*,¹ c'est à-dire la forme de gouvernement élaborée pour la Suède par Erik Sparre, le futur ambassadeur de Sigismond en Pologne, pour l'époque où ce dernier, après la mort de Jean III, deviendrait à la fois roi de Suède et de Pologne. Ces articles stipulaient entre autres que: „*Inter ea autem dum Rex in Polonia versatur — et nous savons déjà que de par la convention passée avec les Polonais Sigismond ne pourrait quitter son nouveau royaume que de l'assentiment de la Diète de Pologne — Sueciae regnum gubernabitur a Suecis, ab ipso Rege tamen constitutis, fiatque haec administratio sicuti et Rege presente, secundum leges scriptas Sueticas, ab aliquot personis primatibus, consiliarijs et extra Consilium, videlicet septem numero, inter quos unus sit ab Ill:mo duce Sudermanniae ratione Ducatus constitutus, qui uti dignus ac nobilis fuerit sessionem habeat*“.² Or la vraie valeur de cette stipulation n'apparaît que si on la complète par le paragraphe suivant des célèbres articles: „*Si aliquem ex ijs mori contigerit, qui praecipuo uel primario aliquo Regni officio functus est, utpote Archidapifer, Cancellarius Marescalchus, Legifer, Consiliarius regni, aut gubernator alicuius Provinciae, tum in eius aut eorum locum aliquot alij ex Suecis, non inhabiles et indigni, siue apud Regem in Polonia existentes, siue in Suetia degentes, a Consiliarijs Regni eligantur ex quibus unum ipsius Ser:tas confirmabit*“.³ En d'autres mots, les régents du royaume durant l'absence du roi en Pologne, les membres du Sénat et tous les hauts dignitaires du royaume seraient choisis

¹ La rédaction finale de ces articles fut approuvée par Sigismond le 5 septembre 1587 à Kalmar; de là leur dénomination. Cette rédaction finale ne différait que fort peu d'une rédaction antérieure, élaborée par Erik Sparre déjà en avril, et signée par Sigismond le 10 mai, c. a. d. trois jours avant le départ pour la Pologne des ambassadeurs suédois. Cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 84.

² Cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 87, note 3.

³ Cfr AHLQVIST, Op. cit. p. 86, note 1.

exclusivement parmi les candidats proposés au roi par le Sénat.¹ C'était donc à ce dernier, composé durant tout le règne de Jean III des représentants d'une trentaine des plus grandes familles du royaume,² et qui maintenant, par les articles de Kalmar obtenait le droit légal de se compléter lui même, c'était à ce Sénat qu'échoyait donc le pouvoir suprême en Suède. Une application intégrale des articles de Kalmar eut transformé la Suède en une oligarchie. Aucun doute ne peut donc subsister quant au *but* que poursuivait l'aristocratie suédoise dans toute cette affaire de l'élection de Pologne de 1587.

De même la *préméditation* de la part de l'aristocratie suédoise de recourir à n'importe quels moyens pour arriver à ses fins est indubitable. Cette préméditation est déjà indiquée par le fait de la rédaction des articles de Kalmar avant même qu'on ait connaissance en Suède des conditions que mettraient les Polonais à l'élection de Sigismond. Elle l'est encore plus par le fait de l'acceptation par Erik Brahe et Erik Sparre de la mission en Pologne, en dépit des termes des instructions à eux remises par Jean III, termes qui rendaient la mission parfaitement ridicule.³ Elle est enfin définitivement assertée par la conduite des ambassadeurs, qui dès leur arrivée en Pologne n'est qu'une trahison continue des intérêts de leur roi et de ceux de leur patrie.

La vraie nature des vues de l'aristocratie suédoise apparaît du reste clairement de cette trahison même. Seuls, Erik Brahe et Erik Sparre ne seraient jamais parvenus à faire triompher la candidature de Sigismond. Ce qui leur donna la victoire fut le concours d'Anna; et le plus grand mérite des ambassadeurs suédois —

¹ Me conformant à une tradition déjà reçue je traduis *Riksråd* (mot à mot conseil d'Etat) par l'expression non parfaitement correcte de *Sénat*.

² Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, Vol. I, p. 130, note 2, Observons de plus que parmi les trente noms cités ici, plusieurs (Beurreus, De la Gardie etc.) appartenaient à des personnages non suédois, qui ne firent partie du Sénat qu'individuellement, en récompenses de mérites, personnels. En réalité le nombre des familles parmi lesquelles se recrutaient dans la règle les sénateurs ne dépassaient guère la quinzaine. C'était ces quinze familles qui de fait gouvernaient la Suède.

³ Cfr. p. 47.

si toutefois on peut employer ce mot dans un cas pareil — fut justement de comprendre que ce n'était que par une entente parfaite et complète avec Anna qu'ils arriveraient à leur but. Pour celle-ci les intérêts de Jean III importaient évidemment tout aussi peu que ceux de la Suède: pourvu que son neveu fut élu, la vieille princesse était prête à sacrifier les uns aussi bien que les autres, sans l'ombre d'un scrupule. Non ainsi les ambassadeurs suédois. Au sujet des intérêts de Jean III l'entente avec Anna fut des plus faciles et spontanée. Au sujet des intérêts de la Suède en revanche, Erik Brahe et Erik Sparre ne cédèrent qu'après de longs pourparlers et lorsqu'il fut évident que sans une promesse catégorique au sujet de la Livonie l'élection de Sigismond eut été impossible.¹ Dans la trahison même il y a donc une nuance, une nuance très marquée: tant qu'il s'agit des intérêts de la Suède, Brahe et Sparre ne cèdent que pas à pas; dès qu'il est question des intérêts de la dynastie, c'est eux au contraire qui donnent l'exemple de la trahison.

En résumé la présente étude nous amène donc aux conclusions suivantes:

I:° A la mort de Stefan Batory sa veuve, la reine Anna Jagellon, est seule à désirer que la couronne échoie à son neveu, le prince Sigismond de Suède.

II:° Jean III de Suède et Sigismond lui même étaient tous deux catégoriquement contraires à une candidature suédoise, engagés qu'ils étaient dans une politique incompatible avec une telle candidature.

¹ Cfr. AHLQVIST, Op. cit.

III:o Le pape et les catholiques étaient, eux aussi, contraires à l'élection du prince suédois.

IV:o L'initiative de la candidature suédoise appartient à Anna Jagellon seule, laquelle s'en fait la promotrice pour des raisons uniquement égoïstes, à savoir pour conserver elle même le pouvoir.

V:o La campagne électorale en faveur de Sigismond, dirigée entièrement par Anna Jagellon, est conduite par celle-ci avec une habileté diplomatique des plus remarquables, mais avec un manque absolu de scrupules.

VI:o Les duperies et tromperies d'Anna Jagellon, qui donnent à l'archiduc Maximilien une idée absolument fautive de la situation, expliquent en grande partie l'attitude de ce dernier au cours de l'interrègne.

VII:o Ce n'est qu'en présentant la situation sous un jour absolument faux qu'Anna Jagellon décide Jean III et Sigismond à *accepter* la couronne, que, soit disant, on offre à ce dernier.

VIII:o Dès la première nouvelle de la vacance du trône en Pologne, l'aristocratie suédoise se conjure contre le roi et contre le prince Sigismond, dans le but d'obtenir que ce dernier postulat la couronne des Jagellons.

IX:o Le but que poursuit en cela l'aristocratie suédoise est l'affaiblissement du pouvoir royal, comme premier pas vers le rétablissement de la monarchie élective.

X:o Pour arriver à ses fins, l'aristocratie suédoise ne reculera devant aucun moyen, sacrifiant au besoin, même les intérêts de la Suède et de la nation entière à ses vues égoïstes.

XI:o L'élection de Sigismond est due uniquement à la complicité des magnats suédois, envoyés en Pologne comme ambassadeurs, avec Anna Jagellon, les premiers consentant à des conditions qu'il leur était expressément défendu d'accorder; la seconde, n'hésitant pas à engager toute sa fortune comme garantie de la stricte exécution des promesses faites par ses complices.

XII:o Jean III et Sigismond n'ont connu les conditions stipulées entre l'aristocratie suédoise et Anna Jagellon d'une part, les électeurs polonais de l'autre, qu'une fois l'élection faite. Il a

fallu alors un dernier mensonge des conjurés pour leur faire accep-
 ter le fait accompli, et Sigismond Vasa, désormais roi de Pologne,
 débarquera dans son nouveau royaume, avec une idée absolument
 fausse de sa position vis-à-vis de ses sujets.

APPENDICES.

1.

Le nonce de Pologne (de' Buoi) au cardinal secrétaire d'Etat.**Chiffre du 5 Janvier 1587.**

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 53, sans pagin.

Il Palatino di Posnania è gran heretico. Il Principe di Suetia
è in predicamento di Re di Polonia

(in extenso).

2.

L'agent des Medici à Cracovie au grand-duc de Toscane.**„Avviso“ du 20 Janvier 1587.**

Arch. di Stato, Firenze, Filza Medicea 4293, c. 222.

L'elezione del nuovo Re si giudica che andra intorno alla fine di Maggio, et hoggi in Varsovia dalla Regina è di continuo gran concorso di signori d'ogni qualità et va ogni di crescendo. E sapiate che molti tengono con lei a voler per Re il nipote, figliuolo del Re di Suetia, sebene qui si tiene che non sia cosa sicura se lo lasseranno uscir del Regnio, et alcuni dicono che egli habbia la malattia che sogliono havere quei Re, e quella parte che io dissi prima pare che cadi assai di credito, et nei publico si vede grande ostinatione in non voler sentire nominar ungheresi, e dicono tanto male che è una meraviglia, e par loro come dire essere rinati, però non mi pare che sia nessuno che possi penetrare dove questa cosa sia per battere — — — — —

3.**Filippo Sega au cardinal secrétaire d'Etat.****Chiffre du 27 Janvier 1587.**

Arch. Chigi, M. II. 42, f. 207.

Per lettere di Amburgh del 28 Dicembre si e inteso qui, che il Principe di Suetia sia fatto prigionie dal Duca Carlo di Finlandia suo zio, fratello del Re suo Padre, et calvinista, sotto pretesto di voler ch'egli si apparti dalla Religione Cattolica che tuttavia professa, et che scacci i Padri Gesuiti, di cui si vale per sua instrutione et edificatione, dalla qual Religione non l'havendo mai voluto rimuovere il Re suo Padre, quantunque esso viva scismatico alla Rutena, poiche allevato in essa da Caterina Jegellona, sua Madre, ci viveva già con segni di gran gusto, et moderatione et con essempli di pari bontà et pietà. Pare che l'istesso Carlo tenta apresso, con participatione et aiuto del Re di Dania, di muover l'armi contra Suetia, et essendo egli cognato al Casimiro, si va inferendo, che questi possino essere principii di qualche novità di consideratione. L'aviso della cattura del Principe di Suetia qui si tiene communamente per vero. et essendo cosi non sara di poco gioco a questa Serenissima casa nel particolare dell'elettione del Re di Polonia per quel ch'io ho scritto nell'altre mie dispacci passati et ancor nel foglio che va con questo — — — — —

4.

**L'agent des Medici à Cracovie au grand-duc de Toscane.
„Avviso“ du 27 Janvier 1587.**

Arch. di Stato, Firenze, Filza Medicea, 4293, c. 222.

Qui per grazia di Dio tutto è in pace et in somma quiete e l'opinione all'ordinario son varie. E si dice per cosa certa che il Re di Suetia et il figliuolo siano in prigione, messivi da un fratello del Re, piu giovane, che ha nome di Carlo, il quale vedendo che il Re per la pazzia era inhabile al Regnio e che alcuni del paese pensavano a far Re il figliuolo del Re, ha fatto imprigionare l'uno et l'altro, et egli si e impatronito del Regnio, a tal che la cosa del haver noi per Re questo giovane va raffreddando, ma si giudica che per contezza della Regina si fara venire una delle nipote, ma Dio sa chi sarà il marito, perche di tutto si parla diversamente.

5.

**Le nonce de Pologne (de' Buoi) au cardinal secrétaire d'Etat.
Chiffre du 1 Février 1587.**

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 174.

La Regina di Polonia desidera che Nostro Signore promoua il Principe di Suetia presso la Republica di Polonia accio sia eletto Re di Polonia. Prega grandamente Sua Santità di questa gratia.
(in extenso).

6.

Jean III de Suède à Anna de Pologne.**Lettre du 1 Mars 1587.**

Ioannes tertius. Dei Gratia Suecorum Rex, Ser. Principi Dominae Annae, eadem gratia Reg. Poloniae, sorori et affini nostrae charissimae, salutem singularem ac fraternam benevolentiam et rerum omnium prosperrimos successus.

Ser. Princeps soror, redditae sunt nobis literae Vestrae Ser:tis per ejusdem Aulicum Valentinum Waglikowski, ex quibus tam de Vestrae Serenitatis statu, quam etiam de sua erga nos voluntate, ante hac notissima, jam quidem denuo certiores facti sumus: quod dictus Waglikowsky, cui vicissim eam, quam V. S. in literis voluit fidem adhibuimus nobis coram retulit. Primum autem nobis valde gratum fuit, V. S. adhuc prospere valere, idque diuturnum esse, ex animo optamus. Quod vero ad nos attinet, ut hactenus fuimus, ita et futuri erimus, ad omnia fraterna officia V. S. praestanda promptissimi.

De statu praeterea Regni Poloniae, cognovimus, jam de Rege eligendo agi, V. S. cum aliis quam plurimis fore gratissimum, si filio nostro charissimo regimen deferatur, idque Vestram S. summa cum diligentia, quantum possit, elaborare velle. Et licet V. S. hactenus in omnibus nostris rebus promptissimam benevolamque sese exhibuit, in eo tamen potissimum singularem amicitiam et animi voluntatem nobis, filioque nostro reddidit perspectissimam. Et quoniam unicum filium habemus nobis charissimum et obsequentissimum ut si nihil aliud sit, difficile nimirum nobis foret, ob amorem solum modo paternum, nostram propediem provectionem aetatem aggrediendo, ipsius presentia carere, praesertim cum sui Regni paterni et aviti, et quidem antiquissimi, nec non potentia reliquis Europae Regnis comparandis proximis, haeres natus, et post nostrum obitum successor, et Rex nominatus sit, quem quoque hujus Regni status summo obsequio et amore post nos colunt et prosequuntur: tamen

cum et idem filius genus maternum ex Polonia habet, cujus avunculus maternus eorumque genitores Jagellonicae familiae longo ordine, aliquot ab hinc saeculis, praedicto Regno prudenter pre-
fuerunt, ea, inquam humanitate et mansuetudine, ut omnes posteros suos, hac ratione Polonis merito commendatos redderent, haberent vicissim eos sibi devinctissimos non male ex re sua judicarunt, si memores virtutis et probitatis nec non benefactorum veterum Jagellonum cuidam ejusdem sanguinis sese, regnumque suum commiserint. Quamobrem, si fortassis in filii nostri electionem, Vestra S. instigante, frequenter consenserint, eis, uti par est, et filius noster gratias agemus, tam Vestrae Ser., quam reliquis omnibus suffragantibus. Et quamvis causas nullas habeamus prout demonstravimus, ut filium nobis carissimum et unicum, in externum regnum, plurimis fortasse invitis, ultro intrudere contendamus, tamen cum natura comparatum sit, ut suos quilibet augere et amplificare cupiat, non renuimus (dummodo ea res redigi possit) ut utriusque regni gubernacula, post nostrum obitum, uni filio nostro cesserint. Accedente jam primum quidem in electione generali, ut plurimorum consensu, conditiones deinceps tales subsequuntur, quae citram mutuum invidiam, absque utriusque regni damno et incommoditate, proponi et recipi queant, salvo utrinque cuiusque regni jure, dignitate immunitate, tum maxime juramento subditorum in coronatione facto. Quod quidem non erit difficillimum, modo ad aequitatem omnes propendeant. Hoc modo, si Vestra Ser. aliquid efficere possit, et cum filio nostro petimus, et cum gratiarum actione complectemur. Id quae V. Ser.; respondere volumus, uberius etiam ex nuntijs filii nostri, post paucos dies ablegaturos, animum nostrum percipiet.

De rumore cuius meminit in literis suis S. V. graviter sese affectam fuisse, ex eo enim liquet, quantum nostra tum filii salus, Vestrae Ser. curae sit, sed Dei beneficio nil in nostris regnis commotionis habuimus. Nam etsi inter nos et Ill. Princ. Carolum Sudermanniae Ducem, fratrem nostrum charissimum, dissensio quaedam extiterit quibusdam de jurisdictionibus, tamen nunquam eo deventum fuit, ut vel ei injurias vel arma inferamus, aut ipsi fidelitati, aut ejus obedientiae, qua nobis obstrictus est, renunciaret; omnia

enim legibus dirimi volumus, quod et ipsum facere necesse fuit. Ideo enim juris auxilio destitueremur, viribus quoque longe impar esset, rationi et aequitati parendum sponte esset sibi duxerit. Deus omnipotens avertat, imposturum omne malum, et concedat vicissim V. S. diuturna frui valetudine, et diutissime in florenti rerum statu conservet et augeat.

Dat. ex. Arce Vastenense, 1 Mart. An. 1587, Regni vero nostri 29.

7.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat. Chiffre du 10 Avril 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 188.

Il cardinale di Vilna e venuto quà incognito con due gentilhuomini soli, et due servitori, temendo di haver impedimento nell'ingresso del Regno se fusse stato cōosciuto. Nel venire non ha voluto passare per gli stati del Imp:re, per non dare sospetto à questi signori pollachi, sospettosi per propria natura, ha visitato una volta la Regina di Polonia, la quale liberamente pregò S. S. Ill:ma che non fusse contrario al desiderio, che lei haveva che fusse eletto Re il Principe di Suetia, et la S. S. Ill:ma rispose parole generali senza promettere cosa particolare — — — — —

Postscritto. Questa sera dodici del presente è giunto quà un gentilhuomo di Livonia, che viene da Suetia, di dove parti al principio di febraro, questo si chiama Wreder, che fu secretario del Re Stefano, doppo la morte del quale a persuasione di Mons. Patritio, Vesc. di Venda, ultimam. morto, ando in Suetia. Questo ha portato lettere del Principe di Suetia alla Regina di Polonia consola-

torie della morte del marito, facendo menzione d'altre lettere scritte, che non sono comparse, ne dice di che trattavano. Dal essere eletto Re di Polonia ne tratta molto freddamente, senza dare indirizzo alcuno, et il Re suo padre ne anco scrive alla Regina di Polonia. Et quando questo gentilhuomo ha havuto audienza dal Principe di Suetia il Re suo padre ha voluto intendere il tutto stando nascosto in camera. Questo riferisce che il Principe di Suetia e in pratica cosi stretta di matrimonio, che si ha per concluso, con la figliuola del Conte di Oltan della Germania bassa, et che la sposa sia heretica. Un Padre Bernardo Gesuita, che è in Suetia, scrive alla Regina di Polonia molto lodi del Principe di Suetia, et in particolare circa la religione, et fa grande istanza che sia eletto Re di Polonia. Queste nove fanno stare di mala voglia la Regina et si discorre che si raffredaranno quelli che inclinano al Principe di Suetia et crescerà il favore alli Austriaci. —

8.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 16 Avril 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 190.

Ho scritto a V. S. Ill:ma per le mie delli 10 del corrente che era giunto da Suetia un gentilhuomo di Livonia, già secretario del Re Stefano, che ando al Principe di Suetia con la nova del caso del Re a spronarlo che procurasse essere assunto a questo Regno di Polonia, con alcuni particolari che potei intendere all' hora che lui giunsi, i quali cercando poi di verificare con varij mezzi, che possano sapere il vero, ho havuto certezza che il Principe di

Suetia scrive alla Regina di Polonia che nel matrimonio con la figlia del Duca di Olstain era passato tanto inanzi, che non potea tornare indietro, et che essa era heretica, et cerca di quietare la Regina di Polonia, Il Padre Bernardo Gesuita, che si trova col Principe di Suetia, scrive al maggiordomo della Regina di Polonia (et io ho visto la lettera) che questo matrimonio si haveva per concluso con grandissimo suo dispiacere, et che il Re di Suetia et il Principe si mostravano come freddi in questo negotio del Regno di Polonia, come non se ne curassero, parendole che non si trovi altro mondo fuor di Suetia, et che il Re di Suetia et tutto quel Regno amavano tanto il Principe di Suetia che egli temeva che non l'haverebbono mandato mai in Polonia, se bene fusse eletto Re di Polonia, ancorchè lui faceva caldissimo officio per che attendessero a questa pratica. Soggiunge che la Infanta, sorella del Principe di Suetia, era tanto ostinata heretica, che lui haveva perduto ogni speranza di sua riduzione. Che le cose della religione in quel Regno di Suetia andavano molto male, temendo che in uno convento da farsi ultimamente non si dovessero cacciare quelli christiani che vi erano rimasti, et esso principalmente vedendo il Re che il Principe di Suetia si manteneva christiano, et che un prete christiano che vi andò capellano della Regina di Suetia morta l'hanno bandito, et non vi rimanea altro sacerdote christiano. Questa Regina di Polonia, desiderando pure che il Principe di Suetia suo nipote fosse Re di Polonia rimandò in Suetia questo istesso gentil'huomo con molta diligenza et ancora che erano quasi due anni, che non si scrivono col Re di Suetia, per alcuni dispiaceri nati fra loro, hora gli scrive molto humanamente facendo grandissima istanza, che procuri questa corona al figlio, et gli manda instruzione particolare per questo, cioè che invij Ambasciatori dei più principali di Suetia, et che venghino presto et con molto splendore, che offerisca la incorporatione del Regno di Suetia con questo di Polonia, come l'offerse altre volte di unire il suo Regno doppo la morte del Re Sigismondo, et che di più offerisca di rilassare al Regno particolarmente, subito che il Principe di Suetia sia fatto Re, tutte le fortezze che ora tiene in Livonia, poi che altrimenti

non sarebbe eletto Re di Polonia, et dà questo consiglio al Principe di Suetia, et usa molti preghi accio venghi in questa conditione per far Re di Polonia il Principe suo figliuolo — — — — —
 — — — — —

9.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 20 Avril 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 192.

Per le mie precedenti delli 12 et delli 16 del passato ho scritto a V. S. Ill:ma che era uenuto da Suetia un gentilhuomo di Liuonia chiamato Wrader, che era un gentilhuomo delli secretarij del Re Stefano, dopo la morte dei quale ando al Pnpe di Suetia a persuasione di mons Patritio bo:me:Vescouo di Venda et che haueua portato lettere del Pnpe di Suetia alla Reg^a di Polonia, per le quali mostraua molta fredezza nelle cose di Polonia, come apertamente lo diceua nelle sue lettere il P. Bernardo Jesuita, et di più si era auiso che il Pnpe di Suetia haueua pratica cosi stretta di Matrimonio con la figliuola del duca di Olstan che si haueua per concluso et che quella giouane era heretica. Hora soggiungo con questa che e ritornato da Suetia un gentilhuomo di qua che mando la Regina di Polonia, che si chiama Vengligowski et arriuò quà la sera delli XVII. Questo ha portato lettere del Re di Suetia alla Regina di Polonia, la quale mando subito a mostrarme la istessa lettera et me ne ha fatto poi dar copia, accio si mandi a S. S. et ne ha dato auiso a tutti li senatori, mandandogli copia della istessa lettera per suoi gentilhuomini aposto, giudicando che con questo auiso che il Re di Suetia assentisca che sia eletto il figliuolo Re di Polonia possa mantenere in fauor del Pnpe di Suetia quelli che

mostrauano hauerci inclinatione. Ma bene consideranno altri che questa lettera istessa del Re di Suetia sia per alienare gli animi di tutti, mentre mostra che si muoue da istanza della Regina di Polonia a pretendere al Regno di Polonia et non per desiderio grande che ne habbia, et che perciò uoglia consentire che il figliuolo sia eletto, domandando egli conditioni che non sia pregiudicio del altro Regno, mentre questi Signori Polachi pretendono di essere instantamente pregati et chiedono douesse cedere in fauore del regno di Polonia tutte le fortezze et luoghi che ha in Liuonia et noleuano molti che si trattasse di fare incorporatione del Regno di Suetia con quello di Polonia. Onde si discorre che possa nocere alla elezione del Pnpe di Suetia questo modo di scriuere del Re nella sua lettera.

10.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Dépêche du 20 Avril 1587.

Napoli, Bibl. Brancacciana, Cod. Mss. III. E. 12.

E ritornato ultimamente da Suetia il Signor Valentin Wagligowski, che la Ser. Regina hauea mandato a quel Re, et al Principe suo Figliuolo. Questi ha portato lettere dal Principe alla Maestà della Regina, la quale subito si degnò farmelo intendere; et mi fece uedere l'istessa lettera, et ordino, che me se ne desse copia, acciò potessi mandarla a Nostro Signore et sara alligata con questa. Inuiò la presente con l'occasione d'un mercante, che parte di qui per Wratislawia et promette mandarla sicuramente in potere di Monsignor Reuerendo Nuntio in Corte Cesarea. Viene dentro in questa un foglio in cifra di righe 21 et a V. S. Ill:ma humilissim:te baccio le mani, pregando il Signor Dio che La prosperi felicemente à quanto desidera. Di Varsouia a 20 d'Aprile 1587.

II.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 12 Mai 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 202.

La Ser. Regina di Polonia alli 4 del p̄nte fece congiungere in camera sua il Palatino di Ploczka et il Palatino di Masouia con otto altri castellani piu principali di questa prouincia Masouia, i quali in questo tempo si ritrouauano in Varsouia per la conuocatione fatta quà come scrissi a V. S. Ill. con l'altre mie delli 3 del p̄nte, et con molta secretezzezza, non ui essendo altri presenti che la M:ta Sua et li stessi senatori, tratto lungamente come si potesse fauorire il Pn̄pe di Suetia alla corona di questo Regno, già che li sudetti Palatini et quelli altri Senatori si nostrauano dependenti della M:tà Sua. Dopo lungo discorso si prese resolutione che di nuouo andasse un di questi Senatori in Suetia per inanimare il Principe et riscaldare il Re a mandare il figliuolo in una di quelle fortezze che esso tiene in Liuania, con apparato di gente per essere pronto al tempo della Elettione, ma si teme che il Re farà difficoltà a mandarlo et la Regina uol fare ogni sforzo dalla parte sua. Per questo hanno eletto il Castellano di Podlacchia che uada in Suetia et partira fra quattro giorni con molta secretezzezza. In tanto la Ser. Regina passa con molta ansia per non hauere alcun altro auiso di Suetia.

Quel Wrader di Liuania, già segretario del Re Stefano, che ultimamente S. M:ta rimando in Suetia, scriue che alli 27 di Aprile s'era imbarcato sopra una naue in Danzich, ancora intendo per lettere scritte di Danzich et l'istesso afferma un gentillhuomo che uenne hiersera di là, che in quello porto sono giunte molte nauì da diuerse parte et nessuna da Suetia, che dicono sia cosa insolita et

temano non li sia uietato il passo, dicendo che l'Arciduca Mattias era apresso il Re di Dania par impedire col fauore et forze di quel Re che il Principe di Suetia non passasse in questo Regno. Percioche et che per questo il Re di Dania armi gagliardamente con ogni suo sforzo, se bene per altre parti ueniua riferito che il Re di Dania armaua per timore del armata del Re Cattolico, come diedi ragguaglio a V. S. Ill. con le mie del 24 di Aprile.

Molti Senatori a quali la Regina di Polonia haueua mandato copia di quella lettera che haueua riceuuto ultimamente dal Re di Suetia, che inuiat a V. S. Ill. con la mia di 20 d'Aprile, hanno dato risposta alla M:ta Sua contraria alla sua aspettatione, che doue l'haueua mandata per inanimargli a fauore del Principe di Suetia pare più tosto che gli habbia esasperati, dicendo che comprendono da quella lettera che il Re di Suetia non faccia quella stima che dourebbe di questo Regno, et che mostra che si debba eleggere il principe di Suetia per il parentato della casa Jagellonica, come fusse Regno hereditario, et che essi uogliono auertire molto bene alle conditioni che si proponano. Et particolarmente Andrea Zborowski, Marescial della Corte, lo scriue liberamente a Sua M:ta.

Hoggi dopo scritto tutto questo e arriuato uno da Suetia, con lettere del Principe alla Regina di Polonia, dicendo che il Re di Suetia suo Padre mandaua gli Ambasciatori i quali erano il Vicecancelliere del Re et il Maiordomo di esso Principe, che sono delli piu principali di quello Regno, et gia erano in punto d'inbarcarsi, onde si possono aspettare di giorno in giorno, per il che la Regina mostra allegrezza grande

La Ser. Regina e stata auisata che un gentilhuomo di Russia era andato in Suetia sotto nome di Ambasciatore di S. M:tà per inuestigare l'animo di quel principe, et la resolutione che faceua il Re di Suetia intorno alle cose di questo Regno di Polonia, et la Regina non ha potuto penetrar ancora chi sia questo gentilhuomo, ne

da chi sia stato mandato, ma credono tutti che sia strattagemma
 dell Gran Cancelliere, del quale hanno opinione che non lasci cosa
 da tentare — — — — —

12.

Le cardinal de Vilna au nonce de Pologne.

Lettre du 15 Mai 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 223.

Molto Ill:mo et Reu:mo Mons. come Frello

Poichè qua arriuai ho tenuto sempre desiderio di dare ragua-
 glio à N. S:re di quello che passasse in questa nostra Lithuania
 circa la Elettione del futuro Re, ma perche le cose piegauano hor
 qua, hor là, son andato soggiornando per poter scriuere qualche
 più certa. Hora ueggio che dopo d'essere stati gli animi de' nostri
 senatori lituani per lo più inclinati allo Suezio, si per essere egli
 del sangue Jagellonio, si etiandio per essere catolico, hauendo Dio
 impresso negli animi etiandio de' senatori heretici et scismatici
 quasi come un principio naturale, che non possa farsi Re, come
 ueramente, non si puo per le nostre leggi, se non catolico al presente.
 Ma poi che hanno uisto la fredezza del Sueco, o in desiderare, o
 in domandare il Regno, et uiste alcune lettere ardenti che da alcuni
 capi degli heretici di Polonia si sono scritte qua alli Signori Lit-
 tuani con essortargli à far si, che anche loro habbino una uolta un
 Re della sua sette, quasi che già abbastanza habbino sopportato il
 giogo dei Re Papisti (come loro dicono) pare che pian piano si
 uada rallentando quello uerissimo principio di douersi fare Re sola-
 mente catolico et uedendo le blande et lusingheuoli propositioni et
 offerte che fa loro il Mosco se lo piglieranno par Re — — — —

13.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.**Chiffre du 16 Mai 1587.**

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 210.

Il Signor Gio Roznouuski, Gentilhuomo Pollacho che è molto tempo che risiede presso questi Ser:mi Principi d'Austria fu mandato questi mesi passati dalla Regina di Francia a fare complimenti et officio di condoglienza con questa Regina par la morte del Re Stefano, et all'hora in nome di essa Regina di Francia tratto del Matrimonio della figliuola del Re di Suetia con l'Arciduca Massimiliano suo Fratello, al che rispose questa Regina, che Ella non haueua tanta autorità con quella figliuola, ne col Re suo cognato, che potesse promettere cosa ferma in questo negocio, et che perciò giudicaua necessario, che in nome del Arciduca Massimiliano andasse in Suetia persona particolare per trattare et col Re et con la figliuola. Hora l'istesso Signor Gio Roznouuski alli 13 del presente mese di Maggio è ritornato nuouamente quà, con lettere della Regina di Francia et di Massimiliano a questa Regina, dicendogli che secondo il consiglio et ordine della Maestà Sua, era andato in Suetia un gentilhuomo principale in nome del Arciduca Massimiliano a trattare con quel Re il matrimonio della figliuola et questo era il Signor Hermestan, Barone delli Principali di Austria, onde pregauano questa Regina à fauorire questo negocio con sue lettere et operare che'l detto Signor Hermestan sia bene uisto in Suetia et spedito quanto prima. Hieri 15 del mese esso Signor Roznouuski hebbi audienza della Regina, presento le lettere et fece l'officio che si è detto. Questa Regina subito fece scriuere in Suetia al Re et al Principe, raccomandando il negocio con tal istanza che l'ambascictore di Massimiliano fusse honorato et spedito presto, et si spedi un corriere con molta diligenza, accio potesse arriuare al Castellano di Podlachia, che era partito di quà cinque giorni sono, man-

dato dalla Regina in Suetia, come si è scritto per lettere delli 12 del presente, al quale S. Maestà ha dato ordine, che in nome di lei faccia il medesimo officio a bocca, di aiutare il negocio et che l'ambasciatore sia ben trattato et spedito quanto prima.

Mi ha detto l'istesso Signor Roznououski che l'Arciduca Massimiliano spera acquistare il Gran Cancelliere con mezzo del Marchese di Brandenburgo, quello che ora gouerna il Ducato di Prussia come tutore del Duca (che dicono) di Prussia, et ancora col mezzo del Duca d'Ostraua, Palatino di Volinia, ma per quello che s'intende d'altre parti, io credo che sarà difficilissimo che'l Gran-Cancelliere uoglia adherire à Massimiliano, per essere congiunto con li Sboroski suoi nemici capitali, et quando pure uolesse condescendere à casa d'Austria, uorrà primo l'Arciduca Ernesto, in nome del quale non intendo che sia uenuta quà persona alcuna a far pratica particolare per lui, ma che S. Alt:za sia andata in persona ultimamente all' Imperatore per la posta et si giudica che sia per questo negocio, ma l'Arciduca Massimiliano s'aiuta con molti et tiene intelligenza con la Cameriera maggiore della Regina di Polonia che è donna di ualore, molto antica nel seruitio di S. M:tà et di molta autorità appresso di lei, et tiene ancora pratica col segretario della Regina, che è il preposito di Varsouia, al quale ha scritto una lettera molto lunga, raccontando il parentado che si tiene casa d'Austria con la Regina di Polonia, uolendo dimostrare, che ui sia poca differenza fra il parentado che è tra questa et la Regina di Polonia et il Principe di Suetia et Sua Maestà et che perciò non dourebbe anteporre tanto il Principe di Suetia à lui. — — — — —

14.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 24 Mai 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 214.

Doppo partito per Suetia il Castellano di Podlachia mandato dalla Regina Ser. di Polonia, come si è scritto per il foglio incluso nella lettera delli 17 del corrente per le resolutione, S. M:tà con il parere delli Palatini di Plotzka et di Masouia di mandare un altro senatore al Gran Cancelliere per indurlo à fauorire il Principe di Suetia, et fu deputato il Castellano di Kesko della Famiglia Raziniski come persona confidente del Gran-Cancelliere. Questo essendo andato con diligenza ritorno alli 21 di Maggio, et riferisce che il Gran-Cancelliere uolse che fusse presente quando egli le parlaua un gentilhuomo Rassoski, persona di seguito appresso il popolo, il quale all'hora si ritrouaua seco, per mostrare chegli non fa pratiche priuate, et riceuendo la lettera della Regina la uolse leggere forte, che la intendessero et questo Castellano di Kesko, et quel gentilhuomo Rassoski, et ha risposto à S. M:tà, che egli non s'era obligato a fattione alcuna, ne poteua obligarsi alla persona del Principe di Suetia, hauendo deliberato non astringersi à persona ueruna prima del tempo della Elettione, con pensiero di adherire à quelle che cercaranno il beneficio della Republica, ma se il Principe di Suetia haurà li requisiti che si richiedono al gouerno di questo Regno, et sarà di ualore per sostenere il peso, che esso haurà caso di seruire S. M:tà, conoscendosi obligato al fratello, dal quale riconosce il principio de'suoi honori et della sua fortuna — — — —

15.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 1 Juin 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 218.

 Gli Ambasciatori di Suetia che secondo l'aviso che porto
 quel gentilhuomo del Principe di Suetia doueuano uenire di giorno
 in giorno come scrissi con le lettere delli 12 di Maggio, non sono
 ancora comparsi, ne se ne ha altra nuoua -----

E stato referto alla Regina di Polonia che l'archiduca Matthias
 habbia mandato Ambasciatori in Suetia a trattare matrimonio con
 la figliuola di quel Re, et se fusse così mostrerebbe di uolere fare
 concorrenza in ogni cosa a suoi fratelli -----

16.

Le nonce de Pologne au Cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 9 Juin 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 228.

Dalla istessa conuocatione di Varsouia fu mandato un gentil-
 huomo Polaccho al Re di Suetia in nome del Regno, per fare gli
 ofitij soliti doppo la morte del Re di conseruare la pace fra questi
 regni. Questo è tornato due giorni sono da Suetia con lettere di
 quello Principe a questa Regina di Polonia, per le quali scriue che
 haurebbe mandato gli Ambasciatori, ma in effetto non erano ancora
 partiti quando si credeua che douessero essere giunti quà. Et

Regina, con la quale in publico si condolsero della morte del Re Stefano in nome del Re loro, del Principe et dell'Infanta. Hier' mattina poi ebbero udienza secreta da Sua Maestà et ui dimorono un pezzo: partendo da lei uennero qua in casa a uisitarmi, et con me fecero complimenti cortesissimi, in nome del Principe, senza far mentione alcuna del Re. Il Vicecancelliere fu quello che parlo, et presentandomi una lettera del Principe disse, che in nome di Sua Alt. Ser. ueniua a uisitarmi, essendo qui ministro di Nostro Signore et della Santa Sede, della quale era il Principe obedientissimo figliuolo, come uero catholico, et che perciò mi pregaua instantamente, che con l'auttorità della Santità Sua lo douessi fauorire nella corona di questo Regno. Et se bene questo Vicecancelliere mi dicono che sia heretico, nondimeno mostraua nel parlare grandissimo rispetto et osservanza, facendo atto d'humilissima riuerenza sempre che occorreua far mentione della Santità Sua o della Sede Apostolica. Io gli risposi che questo ufficio d'ossequio et d'obediencia mostraua la pietà et religione del Ser. Principe, et che sarebbe stato carissimamente aggradito a la Santità Sua, alla quale haurei dato conto particolare del tutto et come padre amoreuolissimo fauorirà tutti i Principi cattolici senza partialità alcuna, et quelli più, che haeranno piu zelo nel seruitio del S. Dio, et mostrarono maggior dipendenza da essa S. Sede Aplca, et con questo presero licenza senza entrare in altri particolari della lor legazione. Io son consigliato a render la uisita a questi Ambasciatori, che sebene si ha per heretico questo che tratta et che parla, egli nondimeno rappresenta un Principe Cattolico et come tale e uenuto subito a uisitarmi et riconoscermi per Ministo di N. S., oltre che la Ser Regina ambisce che siano honorati — — — — —

19.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 29 Juin 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 242.

Con la uenuta di questi Signori Senatori si stringono tanto più le pratiche delli candidati. La Regina di Polonia fa ogni sforzo per il Principe di Suetia, et hoggi in hora extraordinaria e stata due hore in audientia con gli ambasciatori di Suetia — — — —

20.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 9 Juillet 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II, 43, f. 252.

Il Castellano do Podlacchia, che la Ser. Regina mando in Suetia, e già ritornato in Danzich et s'aspetta quà di giorno in giorno, et si egli riporterà buona relatione del ualore di quel Principe di Suetia, et offerisce il Re suo padre gran. conditioni S. M. acquisterebbe maggior speranza nelle cose di esso Principe, che per quanto hora si scuopre, e molta debole la sua fattione — —

21.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 16 Juillet 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 256.

 Quella parte che fauorisce il Principe di Suetia in sin hora si scuopre molto debole, onde potrebbono sperare molto questi Ser. Principi di casa d'Austria -----

Il Castelleno di Podlacchia ritornato da Suetia loda quel Principe di bontà et afferma che sia catholico, ma che ueramente il trattato del matrimonio con la figliuola del Duca d'Olstain era molto inanzi, se bene era sospeso mentre si uedeua l'esito di questa elettione del Re di Polonia. Et non essendo eletto esso Principe di Suetia farà questo matrimonio certissimamente, per quello che ha potuto scorgere questo Castellano di Podlacchia, non ostante che quella sia heretica -----

22.

Le nonce de Pologne au cardinal secrétaire d'Etat.

Chiffre du 22 Juillet 1587.

Arch. Chigi, Cod. Mss. M. II. 43, f. 260.

 Il principe di Suetia ha guadagnato molti uoti, che la Ser. Regina fa tuttaua il suo sforzo et dona et promette quanto ella ha in questo Regno, et Sua Maestà da due giorni in quà e entrata in grandissima speranza et per quello che corre il Principe di Suetia ha meglio di tutti -----

K. 3/52

